

Rapport des états financiers consolidés

Industries Lassonde inc.

Exercice terminé
le 31 décembre 2023



Lassonde

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	3
États consolidés du résultat net	6
États consolidés du résultat global	7
États consolidés de la situation financière	8
États consolidés des capitaux propres	9
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	10
Notes afférentes aux états financiers consolidés	11

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Industries Lassonde inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Industries Lassonde inc. (la « Société »), qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2023 et 2022, et les états consolidés du résultat, du résultat global et des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Question clé de l'audit

Une question clé de l'audit est une question qui, selon notre jugement professionnel, a été des plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2023. Cette question a été traitée dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur cette question.

Stocks — évaluation du caractère suffisant des éléments probants à l'égard de l'existence des stocks — se reporter aux notes 2.6 et 14 des états financiers

Description de la question clé de l'audit

Les stocks comprennent les stocks de production, soit les matières premières et fournitures, ainsi que les produits finis. Les soldes sont répartis géographiquement dans l'ensemble du Canada et des États-Unis, ainsi que dans de nombreuses installations de fabrication et installations de tiers (collectivement, les « installations »). Les processus de comptabilisation relatifs à l'existence des stocks reposent sur divers systèmes d'inventaire permanent qui comprennent différents systèmes de technologie de l'information (TI). Pour vérifier l'exactitude des registres de stocks, la Société effectue une combinaison de dénombrements annuels des stocks qui ont lieu avant la fin, vers la fin ou à la fin de l'exercice et de dénombrements cycliques des stocks qui ont lieu tout au long de l'exercice.

Compte tenu de l'importance des stocks pour les activités de la Société et de la mise en œuvre de procédures d'audit dans un grand nombre d'installations dispersées géographiquement, l'évaluation du caractère suffisant des éléments probants à l'égard de l'existence des stocks a nécessité des travaux d'audit accrus pour déterminer la nature, l'étendue et le calendrier des procédures de dénombrement des stocks à exécuter.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Traitement de la question pendant l'audit

Nos procédures d'audit à l'égard de l'existence des stocks comprenaient les suivantes, entre autres :

- Nous avons analysé la localisation des stocks afin de déterminer dans quelles installations notre présence aux dénombrements des stocks était requise;
- Nous avons évalué l'efficacité de certains contrôles internes liés au processus de dénombrements cycliques des stocks de la Société pour des installations choisies;
- Concernant les installations choisies pour les dénombrements des stocks :
 - Nous avons observé la mise en œuvre des procédures de dénombrement des stocks de la direction et effectué des échantillons de dénombrement indépendant;
 - Nous avons analysé toutes les différences par rapport à nos échantillons et évalué leur incidence dans le contexte du solde des stocks dans son ensemble;
 - En ce qui concerne les dénombrements des stocks ayant eu lieu à une autre date que la fin de l'exercice, nous avons testé les mouvements relatifs à ces stocks pour la période entre la date du dénombrement et la date de fin d'exercice;
 - Pour un échantillon d'installations de tiers, nous avons envoyé des confirmations, examiné le rapprochement préparé par la direction et évalué toutes les différences;
- Nous avons évalué le caractère suffisant, dans son ensemble, des éléments probants obtenus à l'égard de l'existence des stocks.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est David Pain.

/ s / Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. ⁽¹⁾

Le 21 mars 2024

Montréal, Québec

⁽¹⁾ CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A129221

États consolidés du résultat net

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

	Note	Exercices terminés les	
		31 déc. 2023	31 déc. 2022
		\$	\$
Ventes	7	2 314 949	2 150 975
Coût des ventes		1 727 231	1 627 628
Marge brute		587 718	523 347
Frais de vente et d'administration		452 314	442 075
Résultat d'exploitation		135 404	81 272
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée		(2 884)	(914)
Frais financiers	9	16 755	10 390
Autres (gains) pertes	10	(5 742)	(634)
Résultat avant impôts		121 507	70 602
Impôts sur le résultat	11	33 248	17 268
Résultat net		88 259	53 334
Attribuable :			
Aux actionnaires de la Société		87 531	53 938
Aux participations ne donnant pas le contrôle	24	728	(604)
		88 259	53 334
Résultat de base et dilué par action (en \$)		12,83	7,85
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	24	6 822	6 875

Des informations supplémentaires concernant le résultat net sont présentées à la note 8.

États consolidés du résultat global

(en milliers de dollars canadiens)

(audités)

	Note	Exercices terminés les	
		31 déc. 2023	31 déc. 2022
		\$	\$
Résultat net		88 259	53 334
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net :			
Variation nette dans la couverture de flux de trésorerie des actifs et passifs financiers			
Gains (pertes) sur instruments financiers désignés à des fins de couverture		428	1 622
Reclassement de (gains) pertes sur instruments financiers désignés à des fins de couverture		(1 263)	(606)
Impôts sur le résultat	11	213	(261)
		(622)	755
Écart de change découlant de la conversion d'établissements à l'étranger		(14 570)	38 924
		(15 192)	39 679
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net :			
Variation nette dans la couverture de flux de trésorerie des actifs non financiers			
Gains (pertes) sur instruments financiers désignés à des fins de couverture		(908)	11 485
Impôts sur le résultat	11	266	(3 002)
		(642)	8 483
Coût des prestations des régimes à prestations définies			
Réévaluations de l'actif net ou du passif net au titre des prestations définies	26	(9 247)	15 001
Impôts sur le résultat	11	2 448	(3 959)
		(6 799)	11 042
		(7 441)	19 525
Total des autres éléments du résultat global		(22 633)	59 204
Résultat global		65 626	112 538
Attribuable :			
Aux actionnaires de la Société		66 234	109 114
Aux participations ne donnant pas le contrôle	24	(608)	3 424
		65 626	112 538

États consolidés de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens)

(audités)

	Note	Au 31 déc. 2023 \$	Au 31 déc. 2022 \$
Actif			
À court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		19 842	2 678
Débiteurs	13	188 321	173 654
Impôt à recouvrer		4 206	12 206
Stocks	14	386 619	414 043
Instruments dérivés		173	7 417
Autres actifs à court terme	15	37 479	28 765
		636 640	638 763
Instruments dérivés		74	279
Participation dans une entreprise associée		—	7 439
Immobilisations corporelles	17	500 821	399 969
Immobilisations incorporelles	18	184 560	198 394
Actif net au titre des prestations définies	26	21 957	30 855
Autres actifs à long terme		757	854
Goodwill	19	320 895	328 162
		1 665 704	1 604 715
Passif			
À court terme			
Découvert bancaire		4 030	4 388
Créditeurs et charges à payer	20	330 412	307 037
Impôt exigible		7 066	—
Instruments dérivés		6 425	673
Autres passifs à court terme	21	5 716	5 632
Tranche à court terme de la dette à long terme	22	18 525	100 821
		372 174	418 551
Dette à long terme	22	191 995	148 574
Passif relatif au régime incitatif à long terme		5 323	1 442
Passif relatif aux régimes de retraite	26	830	523
Passifs d'impôt différé	11	99 480	98 058
		669 802	667 148
Capitaux propres			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société		922 570	877 166
Participation ne donnant pas le contrôle		73 332	60 401
		995 902	937 567
		1 665 704	1 604 715

Au nom du conseil d'administration


Pierre-Paul Lassonde
administrateur

Chantal Bélanger
administratrice

États consolidés des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens)

(audités)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société					
	Capital- actions	Surplus d'apport	Cumul des autres réserves ⁱ⁾	Résultats non distribués	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2022	46 660	1 360	94 102	735 044	60 401	937 567
Résultat net	—	—	—	87 531	728	88 259
Autres éléments du résultat global	—	—	(14 498)	(6 799)	(1 336)	(22 633)
Transfert aux actifs non financiers ⁱⁱ⁾	—	—	(5 827)	—	(227)	(6 054)
Dividendes	—	—	—	(15 003)	—	(15 003)
Regroupement d'entreprises ⁱⁱⁱ⁾	—	—	—	—	13 766	13 766
Solde au 31 décembre 2023	46 660	1 360	73 777	800 773	73 332	995 902
Solde au 31 décembre 2021	48 136	1 375	55 760	703 144	57 092	865 507
Résultat net	—	—	—	53 938	(604)	53 334
Autres éléments du résultat global	—	—	44 134	11 042	4 028	59 204
Transfert aux actifs non financiers ⁱⁱ⁾	—	—	(5 792)	—	(115)	(5 907)
Dividendes	—	—	—	(20 496)	—	(20 496)
Rachat d'actions de catégorie A	(1 476)	(15)	—	(12 584)	—	(14 075)
Solde au 31 décembre 2022	46 660	1 360	94 102	735 044	60 401	937 567

i) Comprend la réserve de couverture et la réserve au titre de l'écart de change.

ii) Transfert des (gains) pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie aux actifs non financiers.

iii) Participation ne donnant pas le contrôle comptabilisée dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.

Des informations supplémentaires concernant les capitaux propres sont présentées à la note 24.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)

(audités)

		Exercices terminés les	
	Note	31 déc. 2023	31 déc. 2022
		\$	\$
Activités d'exploitation			
Résultat net		88 259	53 334
Ajustements :			
Impôts sur le résultat	11	33 248	17 268
Charges nettes d'intérêts	9	15 987	9 466
Amortissement des immobilisations	8	63 267	59 513
(Gains) pertes sur immobilisations		(1 107)	76
Variation de juste valeur d'instruments financiers		(149)	133
Coût du régime incitatif à long terme, net des versements		2 504	2 311
Coût des régimes de retraite porté en résultat, net des cotisations		(42)	7 246
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée		2 884	914
(Gains) pertes de change latents		(994)	4 580
Gain sur un regroupement d'entreprises	6	(1 905)	—
Autres		49	159
		202 001	155 000
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	25	46 694	(88 077)
Impôts nets versés		(10 598)	(31 909)
Intérêts nets versés		(15 163)	(8 901)
Règlements d'instruments dérivés		1 923	(2 114)
		224 857	23 999
Activités de financement			
Variation des crédits d'exploitation rotatifs, nette des coûts de transaction		(67 789)	152 814
Remboursement de la dette à long terme		(8 877)	(90 593)
Dividendes versés sur les actions de catégorie A		(6 747)	(9 313)
Dividendes versés sur les actions de catégorie B		(8 256)	(11 183)
Rachat d'actions de catégorie A	24	—	(14 075)
		(91 669)	27 650
Activités d'investissement			
Contrepartie versée lors d'un regroupement d'entreprises, nette des fonds en caisse acquis	6	(9 000)	—
Acquisition nette d'immobilisations corporelles		(95 881)	(41 165)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(10 511)	(6 133)
Acquisition d'autres actifs à long terme		—	(749)
		(115 392)	(48 047)
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie		17 796	3 602
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		(1 710)	(4 723)
Effet des écarts de taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie		(274)	(589)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	25	15 812	(1 710)

Des informations supplémentaires concernant les flux de trésorerie sont présentées à la note 25.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Table des matières

Note 1.	Description de la Société.....	12
Note 2.	Informations significatives sur les méthodes comptables	12
Note 3.	Jugements dans l'application des méthodes comptables et sources d'incertitudes relatives aux estimations	19
Note 4.	Adoption de normes IFRS.....	20
Note 5.	Modifications comptables futures	21
Note 6.	Regroupement d'entreprises.....	21
Note 7.	Ventes.....	22
Note 8.	Informations supplémentaires concernant le résultat net.....	23
Note 9.	Frais financiers	23
Note 10.	Autres (gains) pertes	24
Note 11.	Impôts sur le résultat	24
Note 12.	Instruments financiers	27
Note 13.	Débiteurs	31
Note 14.	Stocks.....	32
Note 15.	Autres actifs à court terme	32
Note 16.	Participation dans une entreprise associée	32
Note 17.	Immobilisations corporelles.....	33
Note 18.	Immobilisations incorporelles	35
Note 19.	Goodwill.....	37
Note 20.	Créditeurs et charges à payer.....	38
Note 21.	Autres passifs à court terme	38
Note 22.	Dette à long terme	39
Note 23.	Régime incitatif à long terme.....	42
Note 24.	Capitaux propres	43
Note 25.	Informations supplémentaires concernant les flux de trésorerie.....	46
Note 26.	Avantages postérieurs à l'emploi	47
Note 27.	Gestion des risques financiers découlant des instruments financiers	53
Note 28.	Gestion du capital	60
Note 29.	Engagements et éventualités.....	60
Note 30.	Informations sectorielles	61
Note 31.	Transactions entre parties liées	62
Note 32.	Intérêts détenus dans d'autres entités.....	64

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 1. Description de la Société

Industries Lassonde inc. est une société constituée selon la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Les actions de catégorie A à droit de vote subalterne sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole LAS.A. Le siège social est situé au 755, rue Principale, Rougemont, Québec, Canada.

Industries Lassonde inc. et ses filiales (ensemble, « la Société ») est un chef de file de l'industrie des aliments et des boissons en Amérique du Nord. La Société développe, fabrique et commercialise une vaste gamme de produits de marque privée et de marque nationale, incluant des breuvages prêts à boire, des collations à base de fruits ainsi que des concentrés de jus surgelés. Elle est aussi une importante productrice de sauces aux canneberges et de produits alimentaires spécialisés tels que des sauces pour pâtes, des soupes ainsi que des bouillons et sauces à fondue. La Société produit, importe et commercialise aussi des vins sélectionnés de plusieurs pays d'origine et produit et commercialise du cidre de pomme et des boissons à base de cidre.

Les produits de marque nationale de la Société sont vendus dans des emballages variés et sous de nombreuses marques de commerce de propriété exclusive, ainsi que sous des marques de commerce dont la Société détient les droits d'utilisation. La Société fabrique également des produits de marque privée pour la grande majorité des principaux détaillants et grossistes en Amérique du Nord.

Note 2. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés de la Société ont été approuvés par le conseil d'administration le 21 mars 2024. Ceux-ci ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et aux interprétations publiées, en vigueur ou adoptées par anticipation, applicables au 31 décembre 2023.

Les informations significatives sur les méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés.

2.1 Consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de Industries Lassonde inc. et de ses filiales. Les soldes, produits, charges et flux de trésorerie intersociétés sont entièrement éliminés lors de la consolidation. Au besoin, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales afin que leurs méthodes comptables concordent avec celles de Industries Lassonde inc.

2.1.1 Filiales

Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Il y a contrôle lorsque la Société détient le pouvoir sur l'entité, qu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient.

2.1.2 Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle correspondent à la quote-part des capitaux propres des filiales qui en font l'objet.

2.1.3 Participations dans une entreprise associée

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable, sans la contrôler.

Les participations dans une entreprise associée sont comptabilisées dans les états financiers consolidés de la Société selon la méthode de la mise en équivalence. La participation est initialement comptabilisée au coût. Elle est ensuite ajustée pour tenir compte de la quote-part de la Société dans le résultat net et les autres éléments du résultat global de l'entreprise associée. À chaque exercice, la Société détermine s'il y a des indications objectives de perte de valeur de sa participation dans l'entreprise associée. Si de telles indications existent, un test de dépréciation est effectué.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

2.2 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée lors d'un regroupement d'entreprises est évaluée à la juste valeur, à la date d'acquisition, des actifs transférés par l'acquéreur. Pour chaque regroupement d'entreprises, la Société choisit d'évaluer les participations ne donnant pas le contrôle soit à la juste valeur, soit à la quote-part de l'actif net identifiable de l'entreprise acquise. Les frais connexes liés aux regroupements d'entreprises sont portés en résultat net lorsqu'ils sont engagés.

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs repris, de même que les passifs éventuels identifiables, sont comptabilisés à leur juste valeur à cette date. Le résultat net de l'entreprise acquise est inclus dans le résultat net consolidé de la Société à compter de la date d'acquisition.

Le goodwill est évalué comme l'excédent du total de la contrepartie transférée et du montant de la participation ne donnant pas le contrôle sur la juste valeur de tous les actifs et passifs identifiés. Si, à la date d'acquisition, le solde net des montants des actifs identifiables acquis et des passifs repris est supérieur à la contrepartie transférée, l'excédent est porté immédiatement en résultat net à titre de gain sur un regroupement d'entreprises.

2.3 Monnaies

2.3.1 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les présents états financiers consolidés sont présentés dans la monnaie fonctionnelle de la Société, soit le dollar canadien. Chaque entité de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle, et les éléments des états financiers de chaque entité sont évalués au moyen de cette monnaie fonctionnelle. La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités.

2.3.2 Conversion de monnaies étrangères

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de l'entité (« monnaie étrangère ») sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture tandis que les éléments non monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change historique. Les produits et charges en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur au moment de la transaction, sauf pour l'amortissement, qui est converti au taux de change historique. Les gains et pertes de change découlant de la conversion de ces éléments et transactions sont portés en résultat net de la période au cours de laquelle ils surviennent, dans les autres (gains) pertes.

Les éléments d'actif et de passif d'un établissement à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Ses produits et charges sont convertis au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les écarts de change découlant de la conversion d'un établissement à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

2.4 Constatation des ventes

La Société comptabilise les produits tirés de contrats conclus avec ses clients au moment où le transfert de contrôle a lieu pour un montant correspondant à la contrepartie à laquelle la Société s'attend à avoir droit.

2.4.1 Revenus tirés de la vente de produits

Les revenus tirés de la vente de produits sont constatés lorsque la Société a rempli les conditions et obligations en vertu du contrat et que le client obtient le contrôle des produits. Ainsi, la Société comptabilise ses revenus comme suit :

- ♦ Au moment où les biens sont livrés chez le client et qu'il en accepte la possession, si la Société a une obligation de livrer les biens à un endroit spécifié par le client;
- ♦ Au moment où les biens quittent les établissements de la Société par l'entremise du transporteur du client, puisque le contrôle est dans ce cas transféré au client lorsque le transporteur a pris possession des biens; ou
- ♦ Au moment où la fabrication des biens est complétée, même si ces derniers ne sont pas livrés, pour les contrats où la possession des biens est transférée au client dès ce moment et où l'obligation de la Société se limite à la fabrication.

La contrepartie correspond au prix de vente, déduction faite des frais commerciaux sous forme de rabais ou de redevances liés à la promotion des produits et des frais de référencement liés au lancement de ses produits.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

2.4.2 Revenus tirés de la prestation de services

Les revenus tirés de la prestation de services correspondent principalement aux services de livraison rendus après que le transfert de contrôle des biens à livrer ait eu lieu. Ils sont constatés distinctement des revenus tirés de la vente de produits, au moment de la livraison des biens chez le client. Les frais d'expédition et de manutention relatifs à ces revenus sont classés dans les frais de vente et d'administration dans l'état consolidé du résultat net.

2.5 Impôts sur le résultat

L'impôt exigible et l'impôt différé sont portés en résultat net, sauf s'ils se rapportent à des éléments constatés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

2.5.1 Impôt exigible

L'impôt exigible est établi en utilisant les lois fiscales et les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, ainsi que les ajustements à l'impôt payable ou recevable relatif aux exercices précédents.

Le résultat imposable de la période diffère du résultat avant impôts présenté à l'état consolidé du résultat net, car il exclut des éléments de produits et de charges qui seront imposables ou déductibles au cours d'autres exercices de même que des éléments qui ne sont ni imposables ni déductibles, et inclut des éléments de produits et de charges d'exercices précédents qui sont imposables ou déductibles au cours du présent exercice.

La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard de situations dans lesquelles la réglementation fiscale applicable laisse place à interprétation.

2.5.2 Impôt différé

L'impôt différé est constaté sur les différences temporaires, attribuables à des éléments dont le traitement aux fins fiscales diffère du traitement aux fins comptables, entre les valeurs comptables des actifs et passifs présentés à l'état consolidé de la situation financière et les valeurs fiscales correspondantes utilisées aux fins d'impôt.

L'impôt différé est évalué sur une base non actualisée et est calculé en utilisant les lois fiscales et les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture qui s'appliqueront à la date de résorption prévue des écarts. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils seront réalisés. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués à chaque date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôt différé pour lesquels il existe un droit de compensation au sein d'une même administration fiscale sont présentés au net dans l'état consolidé de la situation financière, et ce, à l'égard d'une même entité imposable ou d'entités imposables différentes qui ont l'intention, soit de régler les passifs et actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

2.6 Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du premier entré premier sorti. Il comprend les coûts d'acquisition nets des rabais, les coûts de transformation et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Le coût des produits finis comprend une quote-part des frais généraux de production basée sur la capacité de production normale. Les stocks comprennent également, provenant de la réserve de couverture, des gains et pertes sur les instruments dérivés visant la couverture des fluctuations des taux de change relatifs aux achats de stocks libellés en monnaies étrangères et la couverture des fluctuations de prix relatifs aux achats de matières premières.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

2.7 Immobilisations corporelles

2.7.1 Actifs détenus en propre

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'immobilisation corporelle jusqu'au moment où elle est dans l'état nécessaire pour être exploitée de la manière prévue par la direction. Les subventions publiques reçues ou à recevoir pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont portées en diminution du coût. Lorsqu'une immobilisation corporelle est constituée de composantes présentant des durées d'utilité différentes, le coût est réparti entre les différentes composantes qui sont amorties séparément. Le gain ou la perte découlant de la cession ou de la mise hors service d'une immobilisation corporelle, qui correspond à la différence entre le produit de cession et la valeur comptable de l'actif, est porté en résultat net dans les frais de vente et d'administration.

2.7.2 Actifs au titre de droits d'utilisation

Lorsqu'un contrat est conclu, la Société évalue s'il est ou contient un contrat de location, c'est-à-dire s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif déterminé.

Tous les contrats de location sont constatés à l'état consolidé de la situation financière en comptabilisant un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative, sauf pour les contrats d'une durée de 12 mois ou moins et les contrats dont l'actif sous-jacent est de faible valeur. Ceux-ci sont portés en résultat net de façon linéaire sur la durée du contrat.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de location futurs selon le taux implicite du contrat, s'il peut être déterminé facilement, ou selon le taux d'emprunt marginal de la Société. Les paiements de location futurs incluent les loyers fixes, y compris les paiements de loyers fixes en substance, les loyers variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux, initialement évalués au moyen de l'indice ou du taux en vigueur à la date du début et les paiements relatifs aux options de prolongation, de résiliation ou d'achat dont l'exercice par la Société est raisonnablement certain. Lorsque les paiements de location comprennent des montants relatifs à des composantes non locatives, ils sont inclus dans le calcul de l'obligation locative. L'obligation locative est présentée dans la dette à long terme à l'état consolidé de la situation financière.

L'évaluation initiale de l'actif au titre du droit d'utilisation correspond à l'obligation locative majorée de tout paiement de loyer effectué à la date de début ou avant cette date et des coûts initiaux. L'actif au titre du droit d'utilisation est présenté dans les immobilisations corporelles à l'état consolidé de la situation financière. Il est ensuite évalué au coût diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur. L'amortissement est calculé sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité estimée de l'actif sous-jacent. L'actif au titre du droit d'utilisation est présenté dans les immobilisations corporelles à l'état consolidé de la situation financière.

Les paiements de location qui n'ont pas été inclus dans l'obligation locative sont portés en résultat net dans la période à laquelle ils se rapportent.

En cas de modification du contrat de location, l'obligation locative est réévaluée et un ajustement correspondant est effectué à l'actif au titre du droit d'utilisation. Le gain ou la perte sur modification de contrat de location est présenté dans les frais de vente et d'administration à l'état consolidé du résultat net.

2.8 Subventions publiques

Les subventions publiques sont comptabilisées seulement lorsque la Société a l'assurance raisonnable qu'elle satisfait aux conditions et qu'elle recevra les subventions. Les subventions publiques liées à des actifs, y compris les crédits d'impôt pour investissement et innovation, sont portées à l'état consolidé de la situation financière en réduction de la valeur comptable de l'actif correspondant. Elles sont ensuite portées en résultat net sur la durée d'utilité estimée de l'actif amortissable qu'elles ont permis d'acquérir, en réduction de la charge d'amortissement.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

2.9 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées d'immobilisations incorporelles identifiables acquises lors d'un regroupement d'entreprises et d'immobilisations incorporelles acquises séparément.

2.9.1 Immobilisations incorporelles identifiables acquises lors d'un regroupement d'entreprises

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises lors d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées séparément du goodwill dans la mesure où elles répondent à la définition d'une immobilisation incorporelle et que leur juste valeur peut être évaluée de façon fiable. Le coût de ces immobilisations incorporelles correspond à leur juste valeur à la date d'acquisition. Après leur comptabilisation initiale, ces immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements, si amortissables, et du cumul des pertes de valeur.

2.9.2 Immobilisations incorporelles acquises séparément

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements, si amortissables, et du cumul des pertes de valeur.

2.10 Dépréciation d'actifs non financiers

2.10.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

À chaque date de clôture, la Société revoit les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles afin de déterminer s'il existe une indication que ces actifs ont subi une perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée en vue de déterminer le montant de la perte de valeur, s'il y a lieu. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, la Société évalue la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») à laquelle l'actif appartient.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. Afin d'évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôts qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

Si la valeur recouvrable estimée d'un actif ou d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT est réduite à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est alors portée en résultat net dans les frais de vente et d'administration.

2.10.2 Goodwill

À chaque exercice, ou plus fréquemment lorsque des événements ou circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir perte de valeur, la Société procède à un test de dépréciation du goodwill.

Le goodwill est attribué aux filiales de la Société, soit les UGT, bénéficiant de la synergie du regroupement d'entreprises. La Société détermine s'il y a perte de valeur en évaluant si la valeur comptable de l'UGT à laquelle le goodwill se rattache excède sa valeur recouvrable. Dans un tel cas, la perte de valeur est initialement attribuée au goodwill et tout excédent est attribué à la valeur comptable des autres actifs de l'UGT de façon proportionnelle.

Toute perte de valeur du goodwill est portée en résultat net de la période au cours de laquelle elle est identifiée dans les frais de vente et d'administration. Les pertes de valeur au titre du goodwill ne sont pas reprises au cours de périodes ultérieures.

2.11 Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue et si la vente est considérée comme hautement probable. Les actifs détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable ou de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

2.12 Provisions

Les provisions sont des passifs dont l'échéance et/ou le montant est incertain. Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, s'il est plus probable qu'improbable que la Société sera tenue d'éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont évaluées à leur valeur actualisée et l'augmentation de la provision résultant du passage du temps est comptabilisée dans les frais financiers.

2.13 Régimes à prestations définies

À chaque date de clôture des états financiers consolidés annuels, une extrapolation des données des plus récentes évaluations actuarielles complètes est effectuée par des actuaires indépendants afin de mesurer, aux fins de la comptabilisation, la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur de l'actif des régimes de retraite.

La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, le coût des services rendus au cours de la période et, s'il y a lieu, le coût des services passés sont établis par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le taux d'actualisation, le taux de croissance attendu des salaires, le taux d'indexation des rentes servies ainsi que la table de mortalité.

Le taux d'actualisation est choisi par la direction à la lumière d'un examen des taux d'intérêt actuels du marché sur les obligations à taux fixe de corporations de première qualité, taux qui sont ajustés pour tenir compte de la durée des sorties de trésorerie futures attendues au titre des prestations de retraite.

L'actif net ou le passif net au titre des prestations définies comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière correspond à la juste valeur de l'actif des régimes à prestations définies, déduction faite de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Tout actif résultant de ce calcul est limité à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de remboursements par les régimes ou sous forme de réductions de cotisations futures à verser aux régimes.

Les composantes du coût des prestations des régimes à prestations définies sont comptabilisées comme suit :

- Le coût des services rendus au cours de la période est porté en résultat net;
- Les intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies sont portés en résultat net; et
- Les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies sont portées dans les autres éléments du résultat global. Elles sont comptabilisées dans les résultats non distribués à l'état consolidé des capitaux propres et comprennent :
 - Les écarts actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience des régimes, de changements dans les hypothèses financières et démographiques; et
 - Le rendement de l'actif des régimes à prestations définies, à l'exception des montants inclus dans le revenu d'intérêts.

2.14 Instruments financiers

2.14.1 Classement des instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, tous les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Les actifs financiers sont ultérieurement classés comme étant évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net. La Société classe ses actifs financiers en fonction du modèle économique lié à la gestion de ces actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Les passifs financiers sont classés et ultérieurement évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

2.14.2 Dépréciation des actifs financiers classés au coût amorti

Lors de la comptabilisation initiale et à chaque date de clôture, la Société évalue les pertes de crédit attendues pour les actifs financiers classés au coût amorti. Ces pertes de crédit attendues sont évaluées au moyen d'une matrice fondée sur l'historique des pertes de crédit et sont ajustées pour tenir compte des facteurs propres aux débiteurs, de l'état général de l'économie et d'une appréciation de l'orientation aussi bien actuelle que prévue des conditions économiques ayant cours à la date de clôture. La variation nette des pertes de crédit attendues sur les actifs financiers classés au coût amorti est comptabilisée en résultat net.

2.14.3 Instruments dérivés

La Société a recours à certains instruments dérivés afin :

- ♦ D'éliminer ou de réduire les risques liés aux fluctuations des taux de change influant sur ses achats de matières premières et fournitures et sa dette à long terme;
- ♦ D'éliminer ou de réduire les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt influant sur sa charge d'intérêt;
- ♦ De réduire les risques liés aux fluctuations des prix de certaines matières premières et fournitures; et
- ♦ De réduire les risques liés aux fluctuations de la valeur marchande des actions de catégorie A à droit de vote subalterne de la Société en lien avec le régime incitatif à long terme.

La direction est responsable de l'établissement des niveaux de risque acceptables et n'utilise pas d'instruments dérivés à des fins spéculatives. La Société a recours à ces instruments financiers uniquement dans le but de couvrir des opérations futures hautement probables ainsi que des engagements ou obligations existants.

Les gains et pertes découlant de la réévaluation périodique d'instruments dérivés procurant une couverture économique, mais qui ne sont pas admissibles aux fins de la comptabilité de couverture, sont portés en résultat net. Ils sont présentés au net avec l'élément faisant l'objet d'une couverture économique.

Les gains et pertes découlant de la réévaluation périodique des autres instruments dérivés sont portés en résultat net dans les autres (gains) pertes en tant que variation de juste valeur d'instruments dérivés.

2.14.4 Comptabilité de couverture

Documentation

La Société utilise la comptabilité de couverture lorsqu'elle se conforme aux règles qui le lui permettent. La Société constitue une documentation en bonne et due forme pour les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que pour son objectif et sa stratégie de gestion des risques sur lesquels reposent ses opérations de couverture. Ce processus consiste notamment à rattacher tous les instruments de couverture à des actifs ou passifs spécifiques figurant à l'état consolidé de la situation financière ou encore à des opérations spécifiques prévues. La Société détermine aussi, de façon méthodique, tant lors de la mise en place de la couverture que par la suite, si les instruments financiers désignés à des fins de couverture répondent aux contraintes d'efficacité.

Couverture de flux de trésorerie

La Société utilise la comptabilité de couverture pour couvrir le risque de prix et le risque de change de certains de ses achats de matières premières et fournitures et pour couvrir le risque de taux d'intérêt sur certains de ses emprunts à taux variable.

Lorsque les transactions prévues qui constituent des éléments couverts entraînent la constatation d'actifs ou de passifs financiers, la variation de juste valeur relative à la portion efficace de la couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et le cumul est présenté à titre de réserve de couverture dans l'état consolidé des capitaux propres. Les montants cumulés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net dans la période au cours de laquelle l'élément couvert a un impact sur le résultat net. Toute portion inefficace est immédiatement portée en résultat net dans les autres (gains) pertes.

Lorsque les transactions prévues qui constituent des éléments couverts entraînent la constatation d'actifs non financiers (par exemple des stocks), la variation de juste valeur relative à la portion efficace de la couverture de flux de trésorerie est comptabilisée au résultat global à titre d'autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net et le cumul est présenté à titre de réserve de couverture dans l'état consolidé des capitaux propres. Le montant porté dans le cumul de la réserve de couverture est transféré directement des capitaux propres à la valeur comptable initiale des actifs non financiers couverts lors de leur acquisition.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Lorsque la relation de couverture ne satisfait plus aux règles de la comptabilité de couverture ou lorsque l'instrument de couverture arrive à maturité, est vendu, résilié ou exercé, la Société cesse d'appliquer la comptabilité de couverture de manière prospective pour cette relation ou instrument. Si l'élément couvert est un actif ou passif financier, les gains ou pertes cumulés demeurent dans la réserve de couverture et sont reclassés en résultat net dans la même période où l'élément couvert sous-jacent est constaté au résultat net. Dans le cas où l'élément couvert est un actif non financier, les gains ou pertes cumulés demeurent dans la réserve de couverture et sont transférés des capitaux propres à la valeur comptable initiale des actifs non financiers couverts lors de leur acquisition. De plus, si la Société estime que l'opération future ne se réalisera pas, les gains ou pertes cumulés constatés dans la réserve de couverture sont immédiatement reclassés en résultat net dans les autres (gains) pertes.

Note 3. Jugements dans l'application des méthodes comptables et sources d'incertitudes relatives aux estimations

La préparation des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la direction exerce son jugement dans l'application des méthodes comptables et qu'elle utilise des hypothèses et des estimations qui ont une incidence sur les montants comptabilisés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges dans les présents états financiers consolidés et sur les renseignements fournis quant aux passifs éventuels et actifs éventuels. Ces hypothèses et ces estimations sont évaluées continuellement et sont basées sur l'expérience passée et d'autres facteurs, incluant les événements futurs jugés raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels portant sur les éléments faisant l'objet d'hypothèses et d'estimations pourraient donc différer de celles-ci.

Des explications quant aux principales hypothèses et estimations utilisées sont présentées ci-dessous :

3.1 Évaluation des revenus tirés de la vente de produits

Les revenus tirés de la vente de produits sont constatés au montant de contrepartie auquel la Société s'attend à avoir droit. Ce montant comprend des déductions pour rabais ou redevances dont l'établissement requiert, dans certains cas, des hypothèses fondées sur des estimations basées sur l'historique et l'expérience de la Société.

3.2 Évaluation des impôts sur le résultat

La préparation des états financiers consolidés requiert une estimation des impôts sur le résultat et des actifs et passifs d'impôt différé selon les lois fiscales des divers territoires où la Société exerce ses activités.

Des hypothèses et estimations sont émises afin de déterminer le montant des actifs d'impôt différé pouvant être comptabilisé, d'après l'échéancier probable et le niveau du résultat imposable futur de la Société ainsi que les stratégies fiscales futures. Le montant total des actifs d'impôt différé peut être réduit si les estimations du résultat imposable futur prévu et des avantages attendus des stratégies fiscales sont revues à la baisse, ou en cas d'adoption de modifications des lois fiscales qui limitent, en temps ou en ampleur, la capacité de la Société à utiliser des avantages fiscaux futurs.

Le recours au jugement est également nécessaire pour évaluer l'incidence des interprétations, des lois et règlements fiscaux, de façon à s'assurer de l'intégralité et de la présentation fiable de l'impôt à recouvrer, de l'impôt exigible ainsi que des actifs et passifs d'impôt différé.

3.3 Évaluation des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives

Les paiements de location futurs utilisés pour calculer la valeur de l'actif au titre du droit d'utilisation et de l'obligation locative comprennent les paiements relatifs aux options de prolongation, de résiliation ou d'achat dont l'exercice par la Société est raisonnablement certain. La détermination de l'avantage économique à exercer ces options requiert l'usage d'hypothèses et d'estimations telles que l'utilisation prévue du bien loué et les conditions futures du marché. La prise en compte ou non des paiements relatifs aux options de prolongation, de résiliation ou d'achat peut avoir une incidence significative sur la valeur de l'actif au titre du droit d'utilisation et de l'obligation locative. Afin d'évaluer l'obligation locative à la valeur actualisée des paiements de location futurs, la Société doit déterminer son taux marginal d'emprunt lorsque le taux implicite du contrat ne peut être déterminé facilement.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

3.4 Évaluation des actifs et passifs au titre des prestations définies

L'évaluation par la Société des actifs et passifs afférents aux régimes à prestations définies requiert l'utilisation de données statistiques et autres paramètres visant à anticiper des évolutions futures. Ces paramètres incluent le taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations définies et du calcul des intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies, le taux de croissance attendu des salaires, le taux d'indexation des rentes servies ainsi que la table de mortalité. Dans des circonstances où les hypothèses actuarielles s'avèreraient significativement différentes des données réelles observées ultérieurement, il pourrait en résulter une modification substantielle du montant du coût des prestations des régimes à prestations définies porté en résultat net et en autres éléments du résultat global ainsi que de l'actif net ou du passif net au titre des prestations définies présenté à l'état consolidé de la situation financière.

Se reporter à la note 26 pour en savoir plus sur les hypothèses utilisées.

3.5 Évaluation d'actifs non financiers

Le modèle des flux futurs de trésorerie actualisés mis en œuvre pour déterminer la juste valeur des groupes d'UGT auxquels est affecté le goodwill nécessite l'utilisation d'un certain nombre de paramètres tels que les estimations de flux futurs de trésorerie, les taux d'actualisation ainsi que d'autres variables; il requiert donc l'exercice du jugement de façon substantielle. Les tests de dépréciation sur les immobilisations corporelles et incorporelles sont également fondés sur des hypothèses. Toute dégradation future des conditions de marché ou la réalisation de faibles performances opérationnelles pourrait se traduire par l'incapacité de recouvrer les valeurs comptables actuelles des immobilisations corporelles et incorporelles.

Se reporter à la note 19 pour en savoir plus sur le test de dépréciation du goodwill.

3.6 Regroupement d'entreprises

Lors d'un regroupement d'entreprises, la Société doit émettre des hypothèses et faire des estimations afin de déterminer la répartition du prix d'achat de l'entreprise acquise. Pour ce faire, la Société doit déterminer la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris à la date d'acquisition. Le goodwill est évalué comme l'excédent du total de la contrepartie transférée et du montant de la participation ne donnant pas le contrôle sur la juste valeur de tous les actifs et passifs identifiés. Lorsque l'excédent est négatif, un gain sur un regroupement d'entreprises est comptabilisé en résultat net.

Ces hypothèses et estimations ont une incidence sur le montant inscrit à titre d'actif et de passif dans l'état consolidé de la situation financière à la date d'acquisition. De plus, les durées d'utilité estimées des immobilisations corporelles acquises, l'identification des immobilisations incorporelles de même que la détermination de durées d'utilité déterminées ou indéterminées des immobilisations incorporelles acquises auront une incidence sur le résultat net de la Société.

Se reporter à la note 6 pour en savoir plus sur les hypothèses et estimations utilisées.

Note 4. Adoption de normes IFRS

4.1 IAS 1 Présentation des états financiers

Le 31 décembre 2022, la Société a adopté de façon anticipée la version modifiée de la norme IAS 1 *Présentation des états financiers* qui exige que les entités fournissent des informations significatives sur leurs méthodes comptables plutôt que leurs principales méthodes comptables.

L'adoption de la version modifiée n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société, sauf au niveau des divulgations sur les méthodes comptables présentées à la note 2.

4.2 IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs

Le 1^{er} janvier 2023, la Société a adopté la version modifiée de la norme IAS 8 *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* qui clarifie la distinction entre un changement d'estimation comptable et un changement de méthode comptable.

L'adoption de la version modifiée de la norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

4.3 IAS 12 Impôts sur le résultat

Le 1^{er} janvier 2023, la Société a adopté la version modifiée de la norme IAS 12 *Impôt sur le résultat* qui restreint la portée de l'exemption de comptabilisation de sorte qu'elle ne s'applique pas aux transactions qui, lors de la comptabilisation initiale, donnent lieu à des différences temporelles imposables et déductibles d'une même valeur. La version modifiée offre également des exceptions temporaires à la comptabilisation des actifs et passifs d'impôt différé et à la présentation de l'information à ce sujet selon les règles sur les impôts du Pilier 2 du modèle de l'OCDE.

L'adoption de la version modifiée de la norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

Note 5. Modifications comptables futures

5.1 IAS 1 Présentation des états financiers

En janvier 2020 et en octobre 2022, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a modifié la norme IAS 1 *Présentation des états financiers* afin d'établir une approche plus générale à l'égard du classement des passifs, fondée sur l'analyse des contrats existants à la date de clôture et afin de clarifier le classement des emprunts et autres passifs financiers qui ont des clauses restrictives auxquelles une entité doit se conformer.

Ces modifications s'appliquent aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2024.

La Société estime que ces modifications n'auront aucune incidence sur ses états financiers consolidés.

5.2 Accords de financement des fournisseurs

En mai 2023, l'IASB a modifié les normes IAS 7 *Tableau des flux de trésorerie* et IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* afin d'ajouter des obligations d'information et de clarifier les obligations existantes exigeant de fournir des informations qualitatives et quantitatives liées aux accords de financement des fournisseurs.

Ces modifications s'appliquent aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2024.

La Société estime que ces modifications n'auront aucune incidence sur ses états financiers consolidés.

Note 6. Regroupement d'entreprises

6.1 Diamond Estates Wines & Spirits Inc.

Le 14 novembre 2023, la Société a acquis une participation supplémentaire de 20 000 000 d'actions ordinaires nouvellement émises de Diamond Estates Wines & Spirits Inc. (« Diamond ») pour une contrepartie totale de 9 000 000 \$.

Avant cette transaction, la Société détenait une participation de 19,2 % dans Diamond et comptabilisait sa participation selon la méthode de la mise en équivalence. À la suite de cette transaction, la Société détient une participation de 52,9 % dans Diamond et a le droit de nommer quatre des sept administrateurs au sein du conseil d'administration de Diamond. La Société a conclu qu'elle exerce le contrôle sur cette entité et la consolide depuis cette date.

Diamond est spécialisée dans la production, la commercialisation et la distribution de vins et boissons alcoolisées et ses actions sont inscrites à la cote de la Bourse de croissance TSX sous le symbole DWS.V. Son siège social est situé à Niagara-on-the-Lake, Ontario, Canada.

Pour les fins de la consolidation, la Société utilise les plus récents états financiers consolidés publiés de Diamond à la date de fin de période de la Société ajustés au besoin pour tenir compte des éléments significatifs se produisant après cette date.

Ce regroupement d'entreprises permet principalement à la Société de renforcer sa présence sur le marché canadien du vin et du cidre de pomme ainsi que de proposer une gamme plus étendue de produits.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

La répartition de la juste valeur des actifs acquis et passifs repris comptabilisés à la date d'acquisition ainsi que le gain sur un regroupement d'entreprises se détaille comme suit :

	Au 14 nov. 2023
	\$
Actifs à court terme acquis	32 278
Actifs à long terme acquis	30 795
	63 073
Passifs à court terme repris	22 837
Passifs à long terme repris	11 009
	33 846
Actif net identifiable acquis ⁱ⁾	29 227
Moins :	
Contrepartie transférée	9 000
Participation détenue avant la transaction	4 556
Participation ne donnant pas le contrôle ⁱⁱ⁾	13 766
Gain sur un regroupement d'entreprises ⁱⁱⁱ⁾	1 905

- i) La juste valeur des actifs acquis et des passifs repris comptabilisés à la date d'acquisition a été déterminée selon des hypothèses émises et des estimations faites par la Société qui s'appuient, dans certains cas, sur des évaluations d'experts récentes.
- ii) La participation ne donnant pas le contrôle a été évaluée à la quote-part de l'actif net identifiable acquis.
- iii) Le gain sur un regroupement d'entreprises a été comptabilisé en résultat net dans les autres (gains) pertes et est principalement attribuable à la juste valeur de certaines immobilisations corporelles.

Le résultat net consolidé de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 comprend des ventes d'un montant de 3 815 000 \$ et une perte nette d'un montant de 1 173 000 \$, générés par les activités de Diamond. Un montant de 621 000 \$ de la perte nette est attribuable aux actionnaires de la Société et un montant de 552 000 \$ est attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle. Le résultat net consolidé de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 comprend également une perte d'un montant de 2 884 000 \$ relatif à la quote-part de la Société dans Diamond durant la période où la participation était comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Note 7. Ventes

	Exercices terminés les 31 déc. 2023	31 déc. 2022
	\$	\$
Revenus tirés de la vente de produits	2 291 417	2 123 426
Revenus tirés de la prestation de services	22 439	26 018
Autres revenus	1 093	1 531
	2 314 949	2 150 975

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 8. Informations supplémentaires concernant le résultat net

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2023	31 déc. 2022
	\$	\$
Dépréciation des stocks incluse dans le coût des ventes	19 658	14 656
Amortissement des immobilisations corporelles inclus dans le coût des ventes	31 829	28 647
Amortissement des immobilisations corporelles inclus dans les frais de vente et d'administration	7 496	7 672
Amortissement des immobilisations incorporelles inclus dans les frais de vente et d'administration	23 942	23 194
Charge liée aux contrats de location de courte durée ou dont l'actif sous-jacent est de faible valeur	10 687	8 279
Charge liée aux paiements de location variables non pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative ⁱ⁾	846	978
Charge liée aux avantages du personnel ⁱⁱ⁾	333 430	294 275
Charge liée à la recherche scientifique et au développement expérimental	910	800
Crédits d'impôt liés à la recherche scientifique et au développement expérimental	(318)	(280)

- i) La Société dispose d'ententes avec un de ses fournisseurs pour la fabrication et l'approvisionnement de bouteilles PET dans deux de ses usines. La Société a déterminé que ces ententes contenaient chacune un contrat de location. Les paiements sont calculés en fonction des coûts engendrés et du nombre de bouteilles de plastique fabriquées par le fournisseur et sont ajustés annuellement en fonction de facteurs spécifiés dans les ententes. Les ententes ne prévoient pas de paiements fixes.
- ii) Comprend l'incidence des swaps sur le rendement total des actions de catégorie A à droit de vote subalterne de la Société sur le coût du régime incitatif à long terme.

Le coût des ventes présenté à l'état consolidé du résultat net correspond au coût des stocks passé en charge pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022.

Note 9. Frais financiers

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2023	31 déc. 2022
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	13 726	6 915
Intérêts sur les obligations locatives	1 741	1 719
Amortissement des coûts de transaction	715	651
Autres intérêts, net des revenus d'intérêts	(195)	181
Charges nettes d'intérêts	15 987	9 466
Frais bancaires	768	924
	16 755	10 390

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 10. Autres (gains) pertes

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2023	31 déc. 2022
	\$	\$
(Gains) pertes de change	(636)	(1 072)
Variation de la juste valeur d'instruments dérivés	80	564
Gain sur un regroupement d'entreprises	(1 905)	—
Autres ⁱ⁾	(3 281)	(126)
	(5 742)	(634)

- i) L'exercice terminé le 31 décembre 2023 comprend un montant de 2 681 000 \$ qui représente un gain lié au règlement d'une réclamation d'assurance à la suite de dommages matériels à un bâtiment aux États-Unis.

Note 11. Impôts sur le résultat

11.1 Rapprochement entre la charge d'impôts sur le résultat et le résultat avant impôts

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2023	31 déc. 2022
	\$	\$
Résultat avant impôts	121 507	70 602
Taux combiné d'imposition statutaire	26,5 %	26,5 %
Charge d'impôts sur le résultat selon le taux statutaire	32 199	18 710
Ajustements :		
Écart du taux d'imposition lié aux filiales ayant des taux d'imposition différents	108	121
Effet fiscal sur les postes non déductibles ou non imposables	977	58
Ajustement d'impôt relatif aux exercices précédents	34	(480)
Bénéfice découlant de placements dans des filiales	—	(609)
Effet des modifications des taux d'imposition et des lois fiscales sur l'impôt différé	—	(564)
Autres	(70)	32
	33 248	17 268

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

11.2 Impôts portés en résultat net

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2023	31 déc. 2022
	\$	\$
Impôt exigible		
Charge d'impôt exigible de l'exercice	26 470	18 045
Ajustement d'impôt relatif aux exercices précédents	(854)	862
	25 616	18 907
Impôt différé		
Charge (recouvrement) d'impôt différé de l'exercice	6 744	267
Effet des modifications des taux d'imposition et des lois fiscales	—	(564)
Ajustement d'impôt relatif aux exercices précédents	888	(1 342)
	7 632	(1 639)
	33 248	17 268

11.3 Impôt différé

Au 31 décembre 2023, la Société possédait des pertes en capital inutilisées d'un montant de 8 813 000 \$ (8 416 000 \$ au 31 décembre 2022) pour lesquelles aucun avantage fiscal n'était comptabilisé. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment dans le futur et ne peuvent être utilisées que lorsque des gains en capital seront réalisés par les entités ayant des pertes en capital reportées.

Au 31 décembre 2023, à la suite du regroupement d'entreprises avec Diamond, la Société possédait des pertes autres qu'en capital inutilisées d'un montant de 43 548 000 \$ pour lesquelles aucun avantage fiscal n'était comptabilisé. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées sur une période de vingt ans et ne peuvent être utilisées que lorsque des bénéfices imposables seront réalisés par cette entité. Elles viennent à échéance entre 2028 et 2043.

Aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé en lien avec les différences temporaires relatives aux résultats non distribués des filiales étrangères puisque la Société est en position de déterminer le moment où elles se renverseront et qu'il est probable qu'elles ne se renverseront pas dans un avenir prévisible. Le montant des différences temporaires était de 226 012 000 \$ au 31 décembre 2023 (214 490 000 \$ au 31 décembre 2022) pour un passif d'impôt différé potentiel de 11 301 000 \$ (10 725 000 \$ en 2022).

11.4 Explication de la variation des passifs d'impôt différé

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2023	31 déc. 2022
	\$	\$
Solde au début	98 058	91 424
Charge (recouvrement) d'impôt différé de l'exercice porté en résultat net	7 632	(1 639)
Charge (recouvrement) d'impôt différé de l'exercice relatif aux autres éléments du résultat global	(2 927)	7 222
Charge (recouvrement) d'impôt différé de l'exercice porté en capitaux propres	(2 108)	(2 086)
Écart de change	(1 175)	3 137
Solde à la fin	99 480	98 058

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

11.5 Rapprochement des (actifs) passifs d'impôt différé

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des (actifs) passifs d'impôt différé par catégories de différences temporaires comptabilisées à l'état consolidé de la situation financière :

	Charge (recouvrement) d'impôt différé					Solde au 31 déc. 2023
	Solde au 31 déc. 2022	Porté en résultat net	Relatif aux autres éléments du résultat global	Porté en capitaux propres ⁱ⁾	Écart de change	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Instruments dérivés	1 582	(138)	(479)	(2 108)	14	(1 129)
Immobilisations corporelles	65 217	8 773	—	—	(445)	73 545
Immobilisations incorporelles et goodwill	50 943	6 740	—	—	(1 327)	56 356
Créditeurs et charges à payer	(5 180)	(2 942)	—	—	182	(7 940)
Régimes de retraite à prestations définies	7 997	(1 123)	(2 448)	—	(4)	4 422
Dette à long terme	(9 796)	(4 165)	—	—	143	(13 818)
Pertes fiscales inutilisées	(11 550)	1 367	—	—	245	(9 938)
Autres	(1 155)	(880)	—	—	17	(2 018)
	98 058	7 632	(2 927)	(2 108)	(1 175)	99 480

i) Charge (recouvrement) d'impôt différé porté en capitaux propres via le transfert des (gains) pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie aux actifs non financiers.

	Charge (recouvrement) d'impôt différé					Solde au 31 déc. 2022
	Solde au 31 déc. 2021	Porté en résultat net	Relatif aux autres éléments du résultat global	Porté en capitaux propres ⁱ⁾	Écart de change	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Instruments dérivés	456	(51)	3 263	(2 086)	—	1 582
Immobilisations corporelles	61 564	2 579	—	—	1 074	65 217
Immobilisations incorporelles et goodwill	42 706	5 052	—	—	3 185	50 943
Créditeurs et charges à payer	(5 075)	176	—	—	(281)	(5 180)
Régimes de retraite à prestations définies	6 084	(2 074)	3 959	—	28	7 997
Dette à long terme	(9 976)	418	—	—	(238)	(9 796)
Pertes fiscales inutilisées	(3 822)	(7 216)	—	—	(512)	(11 550)
Autres	(513)	(523)	—	—	(119)	(1 155)
	91 424	(1 639)	7 222	(2 086)	3 137	98 058

i) Charge (recouvrement) d'impôt différé porté en capitaux propres via le transfert des (gains) pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie aux actifs non financiers.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 12. Instruments financiers

12.1 Classement

	Au 31 déc. 2023 \$	Au 31 déc. 2022 \$
Actifs financiers		
Coût amorti		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19 842	2 678
Débiteurs	188 321	173 654
Juste valeur par le biais du résultat net		
Instruments dérivés ⁱ⁾	141	421
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Instruments dérivés ⁱ⁾	106	7 275
Passifs financiers		
Coût amorti		
Découvert bancaire	4 030	4 388
Créditeurs et charges à payer	330 412	307 037
Dette à long terme ⁱⁱ⁾	210 520	249 395
Juste valeur par le biais du résultat net		
Instruments dérivés ⁱ⁾	2 270	558
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Instruments dérivés ⁱ⁾	4 155	115

i) Comprend les instruments dérivés à court terme et à long terme.

ii) Comprend la tranche à court terme de la dette à long terme.

12.2 Juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Elle est établie en fonction des informations disponibles sur le marché à la date de l'état consolidé de la situation financière. Lorsqu'il n'existe aucun marché actif pour un instrument financier, la Société a recours aux méthodes d'évaluation décrites ci-après pour déterminer la juste valeur de l'instrument.

Pour formuler les hypothèses qu'exigent certains modèles d'évaluation, la Société s'appuie principalement sur des facteurs de marché externes faciles à observer, lorsqu'ils sont disponibles. Des hypothèses ou des facteurs qui ne sont pas fondés sur des données de marché observables sont utilisés en l'absence de données externes. Ces hypothèses ou facteurs représentent les meilleures estimations de la direction quant à ceux qui seraient utilisés par les intervenants du marché pour ces instruments. Le risque de crédit lié à l'autre partie et celui propre à la Société ont été pris en compte dans l'estimation de la juste valeur de tous les actifs et passifs financiers, y compris les instruments dérivés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Les hypothèses et/ou méthodes d'évaluation suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers :

- La juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des débiteurs, du découvert bancaire et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée;
- La juste valeur de la dette à long terme est déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie et calculée au moyen des taux d'intérêt en vigueur pour des instruments assortis de modalités et de durées résiduelles similaires dont la Société aurait pu se prévaloir sur les marchés à la date d'évaluation; et
- La juste valeur des instruments dérivés est déterminée selon des techniques d'évaluation et est calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie projetés estimatifs, selon une courbe appropriée des taux d'intérêt et des taux de change ainsi qu'en fonction de prix contractuels cotés sur des marchés à terme et des données de marché. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché à chaque date de clôture. Les instruments dérivés représentent les montants estimatifs que la Société encaisserait ou paierait pour les transférer lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à chaque date de clôture.

La valeur comptable de tous les instruments financiers de la Société correspond approximativement à leur juste valeur, sauf pour les éléments suivants :

	Au 31 décembre 2023		Au 31 décembre 2022	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Dette à long terme ⁱ⁾	210 520	208 666	249 395	246 631

i) Comprend la tranche à court terme de la dette à long terme.

Les instruments financiers sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux les données d'entrée des techniques d'évaluation (« données d'entrée ») utilisées pour déterminer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les données d'entrée de niveau 1, et au niveau le plus bas les données d'entrée de niveau 3.

Dans certains cas, les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur d'un actif ou d'un passif peuvent être classées à des niveaux différents dans la hiérarchie. La juste valeur obtenue est alors classée globalement au même niveau de la hiérarchie que la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour la juste valeur prise dans son ensemble. L'appréciation de l'importance d'une donnée d'entrée déterminée pour la juste valeur prise dans son ensemble nécessite l'exercice du jugement et tient compte des facteurs spécifiques à l'actif ou au passif. Les ajustements apportés pour obtenir des évaluations fondées sur la juste valeur, par exemple les coûts de sortie lorsqu'on évalue la juste valeur diminuée des coûts de sortie, ne doivent pas être pris en compte lors de la détermination du niveau auquel une juste valeur est classée dans la hiérarchie.

Tous les instruments financiers mesurés à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière ont été classés selon une hiérarchie comportant trois niveaux, soit :

- Niveau 1 : Évaluation fondée sur les cours du marché (non ajustés) observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : Techniques d'évaluation fondées sur des données qui correspondent à des prix cotés d'instruments semblables sur des marchés actifs; à des prix cotés d'instruments identiques ou semblables sur des marchés qui ne sont pas actifs; à des données autres que les prix cotés utilisés dans un modèle d'évaluation, qui sont observables pour l'instrument évalué, et à des données qui sont tirées principalement de données observables ou qui sont corroborées par des données du marché par corrélation ou tout autre lien; et
- Niveau 3 : Techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données non observables sur le marché.

La politique de la Société est de comptabiliser les transferts effectués entre les différents niveaux de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Au cours des exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022, tous les instruments financiers de la Société, y compris les instruments dérivés, ont été classés au niveau 2 et il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre les niveaux 1, 2 et 3.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

12.3 Comptabilité de couverture

12.3.1 Instruments financiers désignés dans une relation de couverture

Au 31 décembre 2023				
	Notionnel	Valeur comptabilisée à l'actif	Valeur comptabilisée au passif	Variation de valeur pour le calcul d'inefficacité de couverture
		\$	\$	\$
Couvertures de flux de trésorerie				
Risque de taux d'intérêt				
Swaps de taux d'intérêt	100 000 000 \$ US	18	(21)	(3)
Risque de change				
Contrats de change à terme	147 000 000 \$ US 4 995 000 €	88	(2 923)	(2 835)
Risque de prix				
Contrats à terme de jus d'orange concentré surgelé	3 180 000 lb sol. ⁱ⁾	–	(841)	(841)

ⁱ⁾ Le jus d'orange concentré surgelé est mesuré en livres solides (« lb sol. »).

Au 31 décembre 2022				
	Notionnel	Valeur comptabilisée à l'actif	Valeur comptabilisée au passif	Variation de valeur pour le calcul d'inefficacité de couverture
		\$	\$	\$
Couvertures de flux de trésorerie				
Risque de taux d'intérêt				
Swaps de taux d'intérêt	65 000 000 \$ US	824	–	824
Risque de change				
Contrats de change à terme	112 000 000 \$ US 7 140 000 €	5 336	(115)	5 221

Tous les instruments financiers désignés dans une relation de couverture sont comptabilisés dans la portion à court terme et à long terme des instruments dérivés dans les états consolidés de la situation financière.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

12.3.2 Éléments couverts

	Au 31 décembre 2023		Au 31 décembre 2022	
	Variation de valeur pour le calcul d'inefficacité de couverture	Solde de la réserve de couverture	Variation de valeur pour le calcul d'inefficacité de couverture	Solde de la réserve de couverture
	\$	\$	\$	\$
Couvertures de flux de trésorerie				
Risque de taux d'intérêt				
Sorties de fonds liées aux paiements d'intérêts	(1)	(4)	827	571
Risque de change				
Sorties de fonds liées aux achats de matières premières en monnaies étrangères	(2 835)	(1 997)	5 091	3 909
Risque de prix				
Sorties de fonds liées aux achats de jus d'orange concentré surgelé	(828)	(712)	—	—

Au 31 décembre 2023, un solde négatif de 197 000 \$ (un solde négatif de 175 000 \$ au 31 décembre 2022) de la réserve de couverture se rapporte à des écarts de conversion des monnaies étrangères pour des relations de couverture échues.

12.3.3 Gains et pertes de couverture

	Exercice terminé le 31 décembre 2023		
	Gains (pertes) dans les autres éléments du résultat global	Reclassement de (gains) pertes en résultat net	Transfert aux actifs non financiers ⁱ⁾
	\$	\$	\$
Couvertures de flux de trésorerie			
Risque de taux d'intérêt			
Swaps de taux d'intérêt	428	(1 263)	—
Risque de change			
Contrats de change à terme	(2 874)	—	(5 141)
Risque de prix			
Contrats à terme de jus d'orange concentré surgelé	1 966	—	(3 021)

i) Transfert des (gains) pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie aux actifs non financiers.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

	Exercice terminé le 31 décembre 2022		
	Gains (pertes) dans les autres éléments du résultat global	Reclassement de (gains) pertes en résultat net	Transfert aux actifs non financiers ⁱ⁾
	\$	\$	\$
Couvertures de flux de trésorerie			
Risque de taux d'intérêt			
Swaps de taux d'intérêt	1 622	(606)	–
Risque de change			
Contrats de change à terme	10 300	–	(6 446)
Risque de prix			
Contrats à terme de jus d'orange concentré surgelé	1 185	–	(1 547)

i) Transfert des (gains) pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie aux actifs non financiers.

Aucune inefficacité de couverture n'a été comptabilisée au cours des exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022.

12.4 Compensation

La Société dispose de conventions-cadres de compensation exécutoire de l'International Swaps & Derivatives Association, Inc. avec la majorité des contreparties avec qui elle réalise des transactions sur instruments dérivés. Ces conventions-cadres rendent possible la pleine compensation des instruments dérivés lorsque l'une des parties à l'accord manque à ses obligations, pour chacune des transactions visées par l'accord et en vigueur à la date du manquement. Puisque le droit juridiquement exécutoire de compenser dépend de la survenance d'événements futurs tels que le défaut, l'insolvabilité ou la faillite de la contrepartie, ces conventions-cadres ne répondent pas aux critères de compensation dans l'état consolidé de la situation financière.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, les instruments dérivés étaient présentés sans compensation. La juste valeur des actifs et passifs d'instruments dérivés faisant l'objet de conventions-cadres de compensation exécutoire était de 247 000 \$ et 4 385 000 \$ respectivement au 31 décembre 2023 (7 696 000 \$ et 673 000 \$ respectivement au 31 décembre 2022).

De plus, au 31 décembre 2023, une garantie sous forme de trésorerie d'un montant de 2 203 000 \$ (aucune en 2022) était déposée auprès de l'émetteur de certains instruments dérivés. Ces montants étaient présentés sans compensation.

Note 13. Débiteurs

	Au 31 déc. 2023	Au 31 déc. 2022
	\$	\$
Débiteurs-clients	180 226	164 822
Rabais à recevoir	4 709	5 316
Autres débiteurs	3 386	3 516
	188 321	173 654

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 14. Stocks

	Au 31 déc. 2023	Au 31 déc. 2022
	\$	\$
Matières premières et fournitures	224 963	293 049
Produits finis	161 656	120 994
	386 619	414 043

Note 15. Autres actifs à court terme

	Au 31 déc. 2023	Au 31 déc. 2022
	\$	\$
Taxes de vente à recevoir	7 961	11 234
Crédits d'impôt à recevoir	3 139	3 176
Frais payés d'avance	17 516	14 355
Actifs détenus en vue de la vente ⁱ⁾	8 863	—
	37 479	28 765

- i) La Société a classé certaines propriétés viticoles et les actifs d'exploitation connexes repris dans le cadre du regroupement d'entreprises décrit à la note 6 comme des actifs détenus en vue de la vente. La Société a l'intention de vendre ces actifs dans un délai d'un an à compter de la fin de l'exercice. Un processus actif de vente a été entamé. Les actifs sont comptabilisés au moindre de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Note 16. Participation dans une entreprise associée

À la suite de l'obtention du contrôle de Diamond par la Société le 14 novembre 2023, les activités de Diamond sont consolidées en utilisant la méthode de l'intégration globale. Des informations supplémentaires concernant le regroupement d'entreprises sont présentées à la note 6.

Avant cette transaction, la Société détenait une participation de 19,2 % dans Diamond. En vertu d'un contrat de droit d'investisseur, la Société avait le droit de nommer deux des huit administrateurs au sein du conseil d'administration de cette entreprise. La Société avait conclu qu'elle exerçait une influence notable sur Diamond et comptabilisait sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

Pour les fins de l'application de la méthode de la mise en équivalence, la Société utilisait les plus récents états financiers consolidés publiés de l'entreprise associée à la date de fin de période de la Société ajustés au besoin pour tenir compte des éléments significatifs se produisant après cette date.

En novembre 2022, dans le cadre d'un placement privé, la Société avait acquis une débenture convertible non garantie de Diamond d'un montant de 500 000 \$.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 17. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les actifs détenus en propre et les actifs au titre de droits d'utilisation.

	Au 31 déc. 2023	Au 31 déc. 2022
	\$	\$
Actifs détenus en propre	457 081	367 408
Actifs au titre de droits d'utilisation	43 740	32 561
	500 821	399 969

17.1 Actifs détenus en propre

17.1.1 Amortissement

Catégories	Modes d'amortissement	Durées d'utilité estimées ou taux
Terrains et bâtiments		
Terrains	—	—
Stationnements	Dégressif	10 à 20 %
Bâtiments	Dégressif et linéaire	3 % et 15 à 40 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail
Machinerie et outillage		
Machinerie et outillage	Linéaire	3 à 40 ans
Matériel de laboratoire	Linéaire	5 à 10 ans
Autres		
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 15 ans
Matériel roulant	Linéaire	5 à 15 ans
Équipements informatiques	Linéaire	3 à 5 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité estimées, les taux et les valeurs résiduelles sont révisés à la fin de chaque exercice et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

17.1.2 Tableau de rapprochement

	Terrains et bâtiments	Machinerie et outillage	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Coût				
Solde au 31 décembre 2022	212 079	547 721	42 794	802 594
Acquisitions	15 901	81 595	5 907	103 403
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	21 016	4 780	257	26 053
Cessions	(2 626)	(3 177)	(889)	(6 692)
Écart de change	(2 458)	(5 103)	(369)	(7 930)
Solde au 31 décembre 2023	243 912	625 816	47 700	917 428
Cumul des amortissements et des pertes de valeur				
Solde au 31 décembre 2022	(65 617)	(332 122)	(37 447)	(435 186)
Amortissement	(6 190)	(25 354)	(2 216)	(33 760)
Cessions	2 013	3 089	342	5 444
Écart de change	629	2 261	265	3 155
Solde au 31 décembre 2023	(69 165)	(352 126)	(39 056)	(460 347)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2023	174 747	273 690	8 644	457 081
Coût				
Solde au 31 décembre 2021	200 622	501 523	40 555	742 700
Acquisitions	5 716	36 127	1 463	43 306
Cessions	(371)	(436)	(7)	(814)
Écart de change	6 112	10 507	783	17 402
Solde au 31 décembre 2022	212 079	547 721	42 794	802 594
Cumul des amortissements et des pertes de valeur				
Solde au 31 décembre 2021	(59 126)	(303 234)	(34 870)	(397 230)
Amortissement	(5 077)	(23 698)	(1 924)	(30 699)
Cessions	78	350	7	435
Écart de change	(1 492)	(5 540)	(660)	(7 692)
Solde au 31 décembre 2022	(65 617)	(332 122)	(37 447)	(435 186)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2022	146 462	215 599	5 347	367 408

17.1.3 Informations supplémentaires

	Terrains et bâtiments	Machinerie et outillage	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2023				
Immobilisations corporelles en cours incluses dans le coût	4 295	54 238	1 558	60 091
Au 31 décembre 2022				
Immobilisations corporelles en cours incluses dans le coût	722	15 682	162	16 566

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

17.2 Actifs au titre de droits d'utilisation

17.2.1 Tableau de rapprochement

	Terrains et bâtiments	Machinerie et outillage	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2022	31 451	10	1 100	32 561
Entrées	14 839	—	823	15 662
Entrées par voie de regroupement d'entreprises	544	860	27	1 431
Sorties	(34)	—	(55)	(89)
Amortissement	(4 925)	(15)	(625)	(5 565)
Écart de change	(254)	(1)	(5)	(260)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2023	41 621	854	1 265	43 740
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	37 659	22	1 238	38 919
Entrées	3 907	—	403	4 310
Sorties	(5 828)	—	(20)	(5 848)
Amortissement	(5 085)	(14)	(529)	(5 628)
Écart de change	798	2	8	808
Valeur comptable nette au 31 décembre 2022	31 451	10	1 100	32 561

Note 18. Immobilisations incorporelles

18.1 Amortissement

Catégories	Mode d'amortissement	Durées d'utilité estimées
Technologies et logiciels	Linéaire	3 à 15 ans
Marques de commerce et nom commercial	Linéaire	20 ans
Relations clients	Linéaire	5 à 15 ans
Autres		
Certifications	Linéaire	10 ans
Clauses de non-concurrence	Linéaire	1 à 5 ans

Le mode d'amortissement et les durées d'utilité estimées sont révisés à la fin de chaque exercice et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

18.2 Tableau de rapprochement

	Technologies et logiciels	Marques de commerce et nom commercial	Relations clients	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Solde au 31 décembre 2022	41 392	154 023	227 974	13 542	436 931
Acquisitions	10 328	—	—	—	10 328
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	158	2 925	227	—	3 310
Écart de change	(391)	(3 294)	(4 994)	(318)	(8 997)
Solde au 31 décembre 2023	51 487	153 654	223 207	13 224	441 572
Cumul des amortissements et des pertes de valeur					
Solde au 31 décembre 2022	(19 575)	(72 134)	(133 286)	(13 542)	(238 537)
Amortissement	(1 602)	(8 059)	(14 281)	—	(23 942)
Écart de change	326	1 649	3 174	318	5 467
Solde au 31 décembre 2023	(20 851)	(78 544)	(144 393)	(13 224)	(257 012)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2023	30 636	75 110	78 814	—	184 560
Coût					
Solde au 31 décembre 2021	36 217	145 052	216 091	15 914	413 274
Acquisitions	6 232	—	—	—	6 232
Cessions	(168)	—	—	—	(168)
Radiations	(1 950)	—	(1 717)	(3 236)	(6 903)
Écart de change	1 061	8 971	13 600	864	24 496
Solde au 31 décembre 2022	41 392	154 023	227 974	13 542	436 931
Cumul des amortissements et des pertes de valeur					
Solde au 31 décembre 2021	(19 234)	(60 430)	(113 713)	(15 914)	(209 291)
Amortissement	(1 655)	(7 769)	(13 770)	—	(23 194)
Cessions	168	—	—	—	168
Radiations	1 950	—	1 717	3 236	6 903
Écart de change	(804)	(3 935)	(7 520)	(864)	(13 123)
Solde au 31 décembre 2022	(19 575)	(72 134)	(133 286)	(13 542)	(238 537)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2022	21 817	81 889	94 688	—	198 394

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 19. Goodwill

19.1 Tableau de rapprochement

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2023	31 déc. 2022
	\$	\$
Solde au début	328 162	308 371
Écart de change	(7 267)	19 791
Solde à la fin	320 895	328 162

19.2 Test de dépréciation du goodwill

La Société a procédé à des tests de dépréciation annuels du goodwill de ses UGT au 31 décembre 2023, conformément aux méthodes décrites à la note 2.10.2. La valeur recouvrable de toutes les UGT a été déterminée à l'aide de calculs de la valeur d'utilité en utilisant des prévisions détaillées de cinq ans ainsi que des extrapolations de flux de trésorerie prévus pour les durées d'utilité résiduelles. La valeur recouvrable de toutes les UGT dépassait leur valeur comptable. Par conséquent, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée sur le goodwill au cours des exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022.

La Société n'a pas modifié la méthode d'évaluation employée pour le test de dépréciation du goodwill depuis le test effectué lors de l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

19.3 Répartition du goodwill

Le goodwill a été attribué aux UGT suivantes :

	Au 31 déc. 2023	Au 31 déc. 2022
	\$	\$
Lassonde Pappas and Company, Inc. (« LPC »)	252 416	258 486
A. Lassonde inc. (« ALI »)	66 383	67 580
Spécialités Lassonde inc. (« SLI »)	2 096	2 096
	320 895	328 162

Les principales hypothèses de la direction concernant la projection des flux de trésorerie dans l'établissement de la valeur d'utilité sont les suivantes :

- La Société base ses hypothèses de croissance et de profitabilité selon son budget approuvé par la direction et le conseil d'administration et selon les projets de croissance identifiés par la direction. La croissance de son résultat d'exploitation prend également en compte la nature des activités de l'industrie dans laquelle évolue la Société ainsi que la perspective de croissance et de maturité du marché. Au terme de la projection de cinq ans, la Société évalue la valeur terminale de l'UGT; et
- Le taux d'actualisation est fondé sur des taux avant impôts qui reflètent l'appréciation courante du marché en prenant en compte la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'UGT. Le taux d'actualisation utilisé par la Société est basé sur le coût moyen pondéré du capital en fonction du modèle d'évaluation des actifs financiers et est établi en utilisant des données publiées provenant, entre autres, de la Banque du Canada, de la Réserve fédérale des États-Unis et de firmes se spécialisant dans l'information à utiliser aux fins d'évaluation d'entreprises. Combinées au jugement effectué par la direction, ces informations servent, entre autres, à établir la prime de risque sur actions, la prime de l'industrie, la prime liée à la taille et la prime liée aux risques spécifiques.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Pour les UGT, les principales hypothèses de la direction sont les suivantes :

	LPC	ALI	SLI
	%	%	%
Taux d'actualisation	11,7	13,6	15,8
Croissance moyenne projetée des flux de trésorerie	44,2	19,1	22,9

Note 20. Crédoiteurs et charges à payer

	Au 31 déc. 2023	Au 31 déc. 2022
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	219 208	225 691
Frais commerciaux à payer	58 797	54 592
Salaires et vacances à payer	51 922	26 210
Autres	485	544
	330 412	307 037

Note 21. Autres passifs à court terme

	Au 31 déc. 2023	Au 31 déc. 2022
	\$	\$
Tranche à court terme du passif relatif au régime incitatif à long terme	685	89
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	1 262	—
Autres	3 769	5 543
	5 716	5 632

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 22. Dette à long terme

	Note	Au 31 déc. 2023 \$	Au 31 déc. 2022 \$
Facilités de crédit canadiennes	22.1.1		
Crédit rotatif, taux variable, échéant en avril 2027		52 904	113 352
Crédit à terme, taux fixe, échéant en janvier 2024 et avril 2026		4 806	8 930
Facilités de crédit américaines	22.1.2		
Crédit rotatif, taux variable, échéant en janvier 2026		81 433	92 099
Facilités de crédit de Diamond	22.1.3		
Crédit rotatif, taux variable, échéant en janvier 2025		11 274	—
Crédit à terme, taux variable, échéant en mai 2024		7 861	—
Déventures à payer	22.1.4		
Déventures convertibles, taux fixe, échéant en novembre 2024		4 411	—
Obligations locatives	22.1.5		
Contrats de location, échéant de janvier 2024 à octobre 2044		47 831	35 014
		210 520	249 395
Tranche à court terme		(18 525)	(100 821)
		191 995	148 574

22.1 Autres termes et conditions

22.1.1 Facilités de crédit canadiennes

Les facilités de crédit canadiennes ont été consenties par un syndicat d'institutions financières afin de supporter les activités canadiennes de la Société. Les facilités comprennent un crédit d'exploitation rotatif (« crédit rotatif CA ») commis pour un montant autorisé de 225 000 000 \$ et un crédit à terme (« crédit à terme CA ») d'un montant autorisé de 32 515 000 \$.

Crédit rotatif CA

Le crédit rotatif CA sert à financer les activités courantes et peut, à certaines conditions, servir également à financer d'éventuelles acquisitions. Le crédit rotatif CA porte intérêt au taux préférentiel canadien ou américain, selon la monnaie d'emprunt, majoré de 0 à 100 points de base dans le cas d'emprunts de type ouvert; et/ou porte intérêt au taux sans risque garanti à un jour (« SOFR ») et/ou au taux des opérations de pension à un jour (« CORRA »), majoré de 115 à 225 points de base, en cas d'emprunt sous ces formes d'instruments à terme. Les marges des taux d'intérêt et honoraires pour les divers instruments de crédit disponibles en vertu du crédit rotatif CA varient en fonction d'un ratio financier prescrit.

Le crédit rotatif CA offre l'option à la Société, sous réserve de la participation de chacun des prêteurs, d'augmenter le montant disponible d'un montant total ne pouvant excéder 50 000 000 \$ et de prolonger annuellement, à chaque date d'anniversaire, la date d'échéance du crédit rotatif CA d'une période d'un an, aux mêmes termes et conditions.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Crédit à terme CA

Le crédit à terme CA comporte deux tranches. Le capital du crédit à terme CA est entièrement remboursable selon une cédule d'amortissement mensuel prenant fin à l'échéance des différentes tranches. De plus, la Société a l'option de rembourser, sans pénalité, jusqu'à concurrence de 15 % du solde du crédit à terme CA à chaque date d'anniversaire; un paiement de cette nature a toutefois pour effet de modifier les dates d'échéance des différentes tranches affectées. Le taux d'intérêt de l'une des deux tranches sera mis à jour en juillet 2024 basé sur les taux du marché du moment.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, les taux d'intérêts effectifs des deux tranches du crédit à terme CA étaient de 3,21 % et 5,81 %.

Les facilités de crédit comportent certaines conditions et clauses restrictives, dont l'obligation de maintenir certains ratios financiers prescrits.

22.1.2 Facilités de crédit américaines

Les facilités de crédit américaines ont été consenties par un syndicat d'institutions financières afin de supporter les activités américaines de la Société. Le 6 janvier 2023, la Société a conclu une entente visant à modifier les facilités de crédit américaines afin d'y inclure les diverses demandes de modifications acceptées entre le 31 mai 2018 et le 5 janvier 2023, de prolonger la date d'échéance jusqu'en janvier 2026 et d'augmenter de 60 000 000 \$ US le montant autorisé du crédit d'exploitation rotatif (« crédit rotatif US »). À la suite de cette entente, les facilités comprennent un crédit rotatif US commis d'une durée de trois ans pour un montant autorisé de 160 000 000 \$ US.

Les facilités portent intérêt au taux de base majoré de 25 à 100 points de base et/ou au taux SOFR majoré de 125 à 200 points de base. Les majorations varient selon un ratio financier prescrit.

Les facilités de crédit comportent certaines conditions et clauses restrictives, dont l'obligation de maintenir certains ratios financiers prescrits.

22.1.3 Facilités de crédit de Diamond

Les facilités de crédit de Diamond comprennent un crédit d'exploitation rotatif (« crédit rotatif Diamond ») d'un montant autorisé de 11 400 000 \$ et un crédit à terme (« crédit à terme Diamond ») d'un montant autorisé de 8 763 000 \$.

Crédit rotatif Diamond

Le crédit rotatif Diamond sert à financer les activités courantes de Diamond et peut, à certaines conditions, servir également à financer sa croissance. Le crédit rotatif Diamond porte intérêt au taux préférentiel canadien majoré de 240 points de base.

Crédit à terme Diamond

Le crédit à terme Diamond porte intérêt au taux préférentiel canadien majoré de 265 points de base. Le capital du crédit à terme Diamond est remboursable en versements trimestriels de 135 000 \$.

Au 31 décembre 2023, le taux d'intérêt effectif du crédit à terme Diamond était de 9,85 %.

Les facilités de crédit comportent certaines conditions et clauses restrictives, dont l'obligation de maintenir certains ratios financiers prescrits incluant le ratio de couverture des charges fixes pour lequel Diamond a obtenu une renonciation jusqu'au 31 mars 2024.

22.1.4 Débentures à payer

Diamond a réalisé un placement privé en débentures non garanties convertibles au gré du détenteur. Les débentures portent intérêt à 10,0 % et sont convertibles en actions ordinaires de Diamond à un prix de conversion de 0,30 \$.

22.1.5 Obligations locatives

La Société est partie prenante à des contrats de location se rapportant à la location de bureaux administratifs, d'usines de fabrication, d'entrepôts, d'équipements de production et de distribution, de matériel roulant, d'équipements informatiques et d'équipements de bureau.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Les périodes minimales de location viennent à échéance à diverses dates entre janvier 2024 et décembre 2035. Certains contrats prévoient une ou des options de renouvellement. La Société a pris en compte, dans l'évaluation de l'obligation locative, certaines de ces options de renouvellement en se basant sur les avantages économiques à les exercer. Les périodes maximales de location s'échelonnent jusqu'en octobre 2044. Certains contrats sont d'une durée indéfinie; ils se renouvellent automatiquement jusqu'à ce que l'une des parties y mette fin.

Certains contrats comprennent également des paiements de loyers additionnels en lien avec les dépenses opérationnelles des immeubles loués qui ne sont pas inclus dans l'obligation locative.

22.2 Sûretés

Facilités de crédit canadiennes	Cautionnement de filiales canadiennes significatives de la Société
Facilités de crédit américaines	La totalité des actifs de LPC et de ses filiales
Facilités de crédit de Diamond	La totalité des actifs de Diamond et de ses filiales

22.3 Respect des ratios financiers

La Société respectait tous les ratios financiers prescrits aux 31 décembre 2023 et 2022 à l'exception du ratio de couverture des charges fixes applicable aux facilités de crédit de Diamond pour lequel une renonciation jusqu'au 31 mars 2024 a été obtenue.

22.4 Actifs donnés en nantissement à certains prêteurs

	Au 31 déc. 2023	Au 31 déc. 2022
	\$	\$
Actifs financiers	86 563	75 621
Stocks	281 889	202 272
Immobilisations corporelles	233 806	158 984
Immobilisations incorporelles et goodwill	449 124	478 826
Autres actifs	20 848	12 008
	1 072 230	927 711

22.5 Remboursements de capital

	Crédits rotatifs, crédits à terme et débetures	Obligations locatives		Total des versements de capital
	Capital	Capital	Intérêts	
	\$	\$	\$	\$
2024	14 321	4 219	2 257	18 540
2025	13 374	4 273	2 057	17 647
2026	82 093	3 450	1 866	85 543
2027	52 904	3 094	1 708	55 998
2028	—	2 964	1 569	2 964
2029 et suivantes	—	29 831	9 275	29 831
	162 692	47 831	18 732	210 523

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 23. Régime incitatif à long terme

Le régime incitatif à long terme prévoit des attributions à certains cadres supérieurs de la Société sous forme d'unités d'actions restreintes (« UAR ») et de droits à la plus-value d'actions (« DPVA ») dont la valeur est liée au rendement des actions de catégorie A à droit de vote subalterne de la Société.

La valeur initiale et les réévaluations subséquentes des UAR et des DPVA sont comptabilisées en résultat net à titre de charge de rémunération sur leurs périodes d'acquisition.

Une charge de rémunération de 2 624 000 \$ a été comptabilisée au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (2 311 000 \$ en 2022) relativement au régime incitatif à long terme. Cette charge a été calculée avec un taux d'attrition prévu de 2,82 % sur la période d'acquisition des UAR et des DPVA. Elle comprend également les variations de juste valeur des swaps sur le rendement total des actions de catégorie A à droit de vote subalterne de la Société qui ne font pas l'objet de la comptabilité de couverture.

23.1 Unités d'actions restreintes

Les UAR sont acquises au troisième anniversaire de la date d'attribution, sous réserve du service continu. Chaque UAR, une fois acquise, donne au participant le droit de recevoir un montant en espèces (déduction faite des retenues d'impôt applicables) égal à la moyenne pondérée en volume du cours à la bourse d'une action de catégorie A à droit de vote subalterne de la Société au cours des cinq derniers jours de bourse (« juste valeur déterminée ») à cette date. Les équivalents de dividendes crédités au participant sont réputés réinvestis dans des UAR supplémentaires sur une base annuelle.

À chaque date de clôture, la juste valeur des UAR à l'état consolidé de la situation financière correspond à la juste valeur déterminée des actions de catégorie A à droit de vote subalterne de la Société à cette date.

Le tableau suivant présente les variations des UAR en circulation :

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2023	31 déc. 2022
	(en unités)	(en unités)
En circulation au début	15 775,7	5 707,9
Attribuées	34 992,5	9 712,0
Équivalents de dividendes	681,5	355,8
Payées	(901,1)	—
Annulées	(1 562,4)	—
En circulation à la fin	48 986,2	15 775,7

23.2 Droits à la plus-value d'actions

Les DPVA sont acquis progressivement en trois versements égaux à chacun des premier, deuxième et troisième anniversaires de la date d'attribution, sous réserve du service continu. Les DPVA peuvent être exercés à partir du cinquième anniversaire de la date d'attribution jusqu'à la première des éventualités suivantes : le huitième anniversaire de la date d'attribution ou le 65^e anniversaire du participant. Chaque DPVA, une fois acquis, donne au participant le droit de recevoir un montant en espèces (déduction faite des retenues d'impôt applicables) égal à l'excédent de la juste valeur déterminée d'une action de catégorie A à droit de vote subalterne de la Société, sur le prix d'exercice du DPVA. Le prix d'exercice du DPVA correspond à la juste valeur déterminée d'une action de catégorie A à droit de vote subalterne à la date d'attribution de ce DPVA.

À chaque date de clôture, la juste valeur des DPVA à l'état consolidé de la situation financière est déterminée au moyen d'un modèle d'évaluation binomial et est calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie projetés estimatifs. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché à chaque date de clôture quant au taux d'intérêt sans risque et au cours de clôture des actions de catégorie A à droit de vote subalterne inscrites à la cote de la Bourse de Toronto. Les hypothèses sont également fondées sur l'appréciation de la direction de la Société quant au taux de dividende attendu, à la volatilité attendue et au taux d'attrition prévu.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Le tableau suivant présente les variations des DPVA en circulation :

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2023	31 déc. 2022
	(en unités)	(en unités)
En circulation au début	47 097,8	14 933,5
Attribués	38 954,7	32 164,3
Annulées	(2 980,8)	—
En circulation à la fin	83 071,7	47 097,8

Au 31 décembre 2023, 21 252,0 DPVA étaient acquis par les participants (6 546,3 DPVA au 31 décembre 2022).

À la date d'attribution, la juste valeur moyenne pondérée des DPVA attribués et les hypothèses moyennes pondérées retenues pour les évaluer sont les suivantes :

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Juste valeur moyenne pondérée des DPVA attribués au cours de l'exercice	26,69 \$	29,55 \$
Hypothèses :		
Taux de dividende attendu	1,53 %	1,50 %
Volatilité attendue ⁱ⁾	24,36 %	21,90 %
Taux d'intérêt sans risque	3,02 %	1,00 %

i) La volatilité attendue est basée sur la volatilité historique des actions de catégorie A à droit de vote subalterne de la Société pour une période équivalente à la durée prévue des DPVA.

Note 24. Capitaux propres

24.1 Capital-actions autorisé

Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang et de second rang, sans droit de vote, pouvant être émises en une ou plusieurs séries, dont les attributs sont déterminés par les administrateurs avant leur émission. Les actions privilégiées de premier rang ont priorité sur les actions privilégiées de second rang quant au paiement de dividendes et au remboursement du capital, sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions de catégorie A à droit de vote subalterne, 1 vote par action, sans valeur nominale

Un nombre illimité d'actions de catégorie B à droits de vote multiples, 10 votes par action, sans valeur nominale

24.2 Capital-actions émis et payé

	Au 31 déc. 2023	Au 31 déc. 2022
	\$	\$
Catégorie A	40 674	40 674
Catégorie B	5 986	5 986
	46 660	46 660

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

24.3 Nombre d'actions en circulation

	Au 31 déc. 2023 (en unités)	Au 31 déc. 2022 (en unités)
Catégorie A	3 069 000	3 069 000
Catégorie B	3 752 620	3 752 620
	6 821 620	6 821 620

24.4 Dividende par action

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, la Société a déclaré et versé des dividendes d'un montant total de 2,20 \$ par action (2,98 \$ par action au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022) aux porteurs d'actions des catégories A et B.

Le 14 février 2024, la Société a déclaré un dividende de 1,00 \$ par action aux porteurs d'actions des catégories A et B inscrits au 26 février 2024. Le dividende d'un montant de 6 822 000 \$ était payable le 15 mars 2024.

24.5 Rachat d'actions

En 2021, la Société avait rétabli son programme de rachat d'actions, par l'entremise de la Bourse de Toronto conformément à ses règles et politiques. Elle pouvait ainsi racheter au comptant, par voie d'achats sur le marché pour fins d'annulation dans le cours normal de ses activités, entre le 23 décembre 2021 et le 22 décembre 2022, jusqu'à concurrence de 80 000 actions de catégorie A à droit de vote subalterne. De plus, le 18 août 2022, la Société a modifié son programme de rachat d'actions afin d'augmenter le nombre maximal d'actions de catégorie A à droit de vote subalterne qu'elle peut racheter, le faisant passer de 80 000 actions à 160 000 actions. Les achats étaient effectués au prix du marché, sans toutefois excéder le cours maximal cible fixé par la direction de la Société. La Société n'a pas renouvelé son programme de rachat d'actions.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la Société a racheté au comptant, par voie d'achats sur le marché pour fins d'annulation, 111 400 actions de catégorie A à droit de vote subalterne à un prix moyen de 126,34 \$ par action en contrepartie de 14 075 000 \$.

24.6 Résultat par action

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022, il n'y avait aucun élément dilutif.

24.7 Cumul des autres réserves

	Réserve de couverture \$	Réserve au titre de l'écart de change \$	Total \$
Solde au 31 décembre 2022	4 305	89 797	94 102
Autres éléments du résultat global	(1 388)	(13 110)	(14 498)
Transfert aux actifs non financiers ⁱ⁾	(5 827)	—	(5 827)
Solde au 31 décembre 2023	(2 910)	76 687	73 777
Solde au 31 décembre 2021	988	54 772	55 760
Autres éléments du résultat global	9 109	35 025	44 134
Transfert aux actifs non financiers ⁱ⁾	(5 792)	—	(5 792)
Solde au 31 décembre 2022	4 305	89 797	94 102

i) Transfert des (gains) pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie aux actifs non financiers

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

24.8 Participations ne donnant pas le contrôle

24.8.1 Pappas Lassonde Holdings, Inc

3346625 Canada inc. détient 10,0 % du capital-actions de Pappas Lassonde Holdings, Inc (« PLH »). PLH est la société mère des filiales américaines de la Société.

Les tableaux suivants présentent certaines informations financières consolidées de PLH :

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2023	31 déc. 2022
	\$	\$
Ventes	1 093 219	1 058 765
Résultat d'exploitation	27 720	1 250
Résultat net	12 802	(6 039)
Résultat net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	1 280	(604)
Résultat global	(6 082)	34 243
Résultat global attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	(608)	3 424

	Au	Au
	31 déc. 2023	31 déc. 2022
	\$	\$
Actif à court terme	269 138	292 253
Actif à long terme	668 975	648 720
Passif à court terme	157 292	248 695
Passif à long terme	178 555	87 184
Capitaux propres	602 266	605 094
Capitaux propres attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle	60 118	60 401

24.8.2 Diamond Estates Wines & Spirits Inc.

3346625 Canada inc. détient 1,3 % du capital-actions de Diamond et 45,8 % est détenu par des tierces parties.

Depuis la prise de contrôle par la Société le 14 novembre 2023, la perte d'exploitation de Diamond est de 562 000 \$, la perte nette est de 1 173 000 \$, la perte nette attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle est de 552 000 \$ et les capitaux propres attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle sont de 13 214 000 \$.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 25. Informations supplémentaires concernant les flux de trésorerie

25.1 Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2023	31 déc. 2022
	\$	\$
Débiteurs	(15 113)	(11 932)
Stocks	43 213	(92 924)
Autres actifs à court terme	444	(8 930)
Créditeurs et charges à payer	20 460	25 327
Autres passifs à court terme	(2 310)	382
	46 694	(88 077)

25.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie, la trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les éléments suivants :

	Au 31 déc. 2023	Au 31 déc. 2022
	\$	\$
Trésorerie	17 639	2 678
Équivalents de trésorerie ⁱ⁾	2 203	—
Découvert bancaire	(4 030)	(4 388)
	15 812	(1 710)

i) Les équivalents de trésorerie correspondent à une garantie déposée auprès de l'émetteur de certains instruments dérivés.

25.3 Transactions sans effet de trésorerie

Le tableau suivant présente les transactions n'ayant aucun effet de trésorerie sur les activités de financement et d'investissement :

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2023	31 déc. 2022
	\$	\$
Acquisitions d'immobilisations corporelles impayées au début de l'exercice	5 270	3 424
Acquisitions d'immobilisations corporelles impayées à la fin de l'exercice	8 838	5 270
Avantages incitatifs à la location comptabilisés dans les acquisitions d'immobilisations corporelles	1 309	—
Crédits d'impôt pour investissement et innovation comptabilisés à l'encontre des acquisitions d'immobilisations corporelles, net des crédits encaissés	316	359
Acquisitions d'immobilisations incorporelles impayées au début de l'exercice	470	379
Acquisitions d'immobilisations incorporelles impayées à la fin de l'exercice	287	470
Amortissement d'un actif au titre de droits d'utilisation incorporé au coût d'une immobilisation incorporelle	—	8
Augmentation (diminution) nette des actifs au titre de droits d'utilisation	15 573	(1 538)
Augmentation (diminution) nette des obligations locatives	16 637	(1 762)

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

25.4 Variation des passifs et actifs issus des activités de financement

	Dette à long terme ⁱ⁾	Coûts de transaction ⁱⁱ⁾
	\$	\$
Solde au 31 décembre 2022	249 395	721
Variations provenant des activités de financement :		
Variation des crédits d'exploitation rotatifs, nette des coûts de transaction	(66 966)	823
Remboursement de la dette à long terme	(8 877)	–
Variations sans effet de trésorerie :		
Amortissement des coûts de transaction	4	(711)
Augmentation (diminution) nette des obligations locatives	16 637	–
Augmentation nette de la dette à long terme par voie de regroupement d'entreprise	23 704	–
Écart de change	(3 377)	(1)
Solde au 31 décembre 2023	210 520	832
Solde au 31 décembre 2021	175 432	934
Variations provenant des activités de financement :		
Variation des crédits d'exploitation rotatifs, nette des coûts de transaction	152 927	113
Remboursement de la dette à long terme	(90 593)	–
Variations sans effet de trésorerie :		
Amortissement des coûts de transaction	316	(335)
Augmentation (diminution) nette des obligations locatives	(1 762)	–
Écart de change	13 075	9
Solde au 31 décembre 2022	249 395	721

i) Comprend la tranche à court terme de la dette à long terme.

ii) Coûts de transaction directement imputables à l'obtention d'une facilité de crédit d'exploitation rotatif.

25.5 Sorties de trésorerie relatives aux contrats de location

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, la Société a déboursé un montant de 18 508 000 \$ relativement aux contrats de location, dont un montant de 4 614 000 \$ est inclus dans le remboursement de la dette à long terme et un montant de 1 741 000 \$ est inclus dans les intérêts versés (16 890 000 \$, 5 449 000 \$ et 1 719 000 \$ respectivement au 31 décembre 2022).

Note 26. Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent les éléments suivants :

	Note	Exercices terminés les	
		31 déc. 2023	31 déc. 2022
		\$	\$
Régimes à prestations définies	26.2	21 957	30 855
Actif net au titre des prestations définies		21 957	30 855
Régime à cotisations définies administré par la Société	26.1	597	280
Régimes à prestations définies	26.2	233	243
Passif relatif aux régimes de retraite		830	523

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

26.1 Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies incluent les régimes de retraite offerts par la Société et les régimes généraux obligatoires, soit les régimes de retraite établis par les pouvoirs publics. Les régimes de retraite à cotisations définies offerts par la Société, à l'exception du régime supplémentaire de retraite des cadres supérieurs à cotisations définies (« SERP CD »), sont contributifs et prévoient une cotisation de la Société qui varie selon des règles spécifiques à chacun des régimes.

La Société porte en résultat net les cotisations en vertu des régimes à cotisations définies à titre de charge de rémunération dans la période où les employés ont rendu les services leur donnant droit à ces cotisations.

26.1.1 Régimes à cotisations définies administrés par des tiers

L'actif des régimes de retraite à cotisations définies offerts par la Société est gardé par des fiduciaires pour le compte des employés. Les cotisations versées par la Société dans la caisse des régimes appartiennent immédiatement aux employés. L'actif des régimes généraux obligatoires est sous la responsabilité des pouvoirs publics.

Aucun passif n'est constaté à l'état consolidé de la situation financière de la Société relativement à ces régimes à cotisations définies.

26.1.2 Régime à cotisations définies administré par la Société

Le SERP CD est un régime non contributif en vertu duquel la Société attribue des cotisations supplémentaires à certains cadres supérieurs de la Société. Les cotisations sont créditées dans un compte notionnel non capitalisé et présenté comme passif à l'état consolidé de la situation financière de la Société. Les revenus de placement sont crédités au compte notionnel selon un taux égal au taux de rendement d'un fond équilibré qui tient compte de l'âge du participant. Les cotisations et les revenus de placement de ce régime sont acquis après une année de service.

Le coût de retraite des régimes à cotisations définies se présente comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2023	31 déc. 2022
	\$	\$
Régimes offerts par la Société	9 279	8 556
Régimes généraux obligatoires ⁱ⁾	13 538	12 433
	22 817	20 989

i) Comprend le Régime de rentes du Québec, le Régime de pensions du Canada et la Sécurité Sociale aux États-Unis.

26.2 Régimes à prestations définies

26.2.1 Description des régimes

La Société maintient trois régimes de retraite à prestations définies, dont le régime supplémentaire de retraite des cadres supérieurs à prestations définies (« SERP PD »).

Le SERP PD est un régime à prestations définies qui prévoit le paiement d'une rente annuelle en fonction d'un pourcentage du salaire final du cadre supérieur multiplié par les années décomptées acquises auprès de la Société moins la rente présumée du régime à cotisations définies de base. Le salaire final est égal à la moyenne des salaires annuels des trois dernières années qui précèdent la retraite et inclut la moyenne des trois bonis les plus élevés versés au cours des cinq dernières années qui précèdent la retraite. Pendant la retraite, le montant de rente payable par le régime sera indexé annuellement selon 50 % de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation. Cette indexation annuelle est sujette à un maximum de 3,00 %. Le régime garantit, au moment de la retraite, le paiement de la rente pendant une période minimale de 120 mois.

Les deux autres régimes de retraite à prestations définies offrent des prestations de retraite qui sont calculées en fonction du nombre d'années de service et d'un taux de salaire qui varie selon les modalités de chacun des régimes. Pour un de ces deux régimes, les prestations de retraite sont partiellement indexées.

Tous les régimes de retraite à prestation définies sont fermés aux nouveaux participants depuis 2020.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

26.2.2 Gouvernance du SERP PD

Le SERP PD est administré par la Société sous la vigie du comité de rémunération. La direction détermine les hypothèses actuarielles à utiliser pour calculer la valeur actualisée de l'obligation du régime, établit la stratégie de placement pour les actifs du régime et supervise les activités des gestionnaires de placements pour s'assurer qu'elles sont conformes au mandat qui leur a été confié.

Les actifs du régime sont gardés par le fiduciaire et sont investis par les gestionnaires de placements conformément à la politique de placement approuvée par la direction de la Société. La responsabilité de la direction est de veiller à la gestion des actifs afin d'assurer le service des prestations et de réduire au minimum les cotisations que la Société devra verser à la caisse du régime.

De plus, le SERP PD doit se conformer à la *Loi de l'impôt sur le revenu* qui exige que 50 % des montants cotisés au régime de même que 50 % des revenus générés par l'actif des régimes soient remis à l'Agence du revenu du Canada (« ARC »). Cette dernière détient les montants reçus dans un compte d'impôt remboursable dans lequel il est impossible pour le régime de tirer un rendement. Les montants détenus dans ce compte sont remboursés au régime lorsque les prestations de retraite sont versées aux participants du régime.

À chaque exercice, la Société reçoit une évaluation actuarielle du SERP PD en date du 30 septembre afin d'en déterminer la capitalisation. S'il y a lieu, la Société doit capitaliser la totalité de la valeur du passif net au titre des prestations définies du SERP PD. La capitalisation ainsi établie est payable en deux versements égaux, soit en décembre de l'année de l'évaluation actuarielle et en janvier de l'année suivante.

26.2.3 Exposition aux risques actuariels

La Société est exposée aux risques actuariels suivants :

Risque de placement

Les régimes suivent une stratégie de placement de manière à diversifier la nature des rendements des actifs. Étant donné la nature à long terme de l'obligation au titre des prestations définies, une portion des actifs a été investie dans des titres de capitaux propres afin de maximiser le rendement. Puisque les titres de capitaux propres sont volatils et risqués de par leur nature, la Société se fixe des objectifs de placement, tant en pourcentage d'actifs par nature que de rendement à atteindre, qu'elle supervise mensuellement et ajuste au besoin. De plus, une portion des actifs du SERP PD est détenue par l'ARC; ces placements auprès de l'ARC sont entièrement garantis, mais ne portent aucun intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Une diminution du taux d'intérêt des obligations à taux fixe, qui aurait pour effet de réduire le taux d'actualisation utilisé, accroîtrait la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Cette augmentation serait toutefois partiellement atténuée par une augmentation de la valeur des placements des régimes dans des titres d'emprunt.

Risque d'inflation, de salaire et de longévité

La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en fonction de la meilleure estimation de la direction des hypothèses actuarielles suivantes pour chacun des risques identifiés :

Risque	Hypothèse	Modification de l'hypothèse	Incidence potentielle ⁱ⁾
Salaire	Taux de croissance attendu des salaires des participants aux régimes	Augmentation du taux de croissance attendu des salaires des participants aux régimes	Augmentation
Inflation	Taux d'indexation des rentes servies aux participants retraités des régimes	Augmentation du taux d'indexation des rentes servies, jusqu'à l'atteinte du plafond annuel de 3,0 %	Augmentation
Longévité	Taux de mortalité des participants aux régimes	Augmentation de l'espérance de vie des participants aux régimes	Augmentation

i) Incidence potentielle sur l'obligation au titre des prestations définies.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

26.2.4 Évolution de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2023	31 déc. 2022
	\$	\$
Solde au début	63 338	82 782
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 438	2 769
Charge d'intérêts	3 285	2 552
Prestations versées	(4 089)	(3 735)
Écarts actuariels découlant :		
D'ajustements liés à l'expérience des régimes	278	(1 914)
De changements dans les hypothèses financières	3 276	(19 116)
Solde à la fin	67 526	63 338

Au 31 décembre 2023, la durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies était de 11,8 années (11,5 années au 31 décembre 2022).

26.2.5 Évolution de la juste valeur de l'actif des régimes de retraite

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2023	31 déc. 2022
	\$	\$
Solde au début	93 950	105 499
Cotisations nettes (retraits nets) de l'employeur	264	(4 937)
Prestations versées	(4 089)	(3 735)
Frais d'administration	(13)	(10)
Revenu d'intérêts	4 831	3 162
Rendement de l'actif des régimes à prestations définies, à l'exception des montants inclus dans le revenu d'intérêts	(5 693)	(6 029)
Solde à la fin	89 250	93 950

26.2.6 Actif (passif) net au titre des prestations définies

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2023	31 déc. 2022
	\$	\$
Actif net au titre des prestations définies au début	30 612	22 717
Cotisations nettes (retraits nets) de l'employeur	264	(4 937)
Coût des prestations porté en résultat net	95	(2 169)
Coût des prestations porté en autres éléments du résultat global	(9 247)	15 001
Actif net au titre des prestations définies à la fin	21 724	30 612

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

26.2.7 Coût des prestations

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2023	31 déc. 2022
	\$	\$
Coût des prestations porté en résultat net ⁱ⁾		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 438	2 769
Intérêts nets	(1 546)	(610)
Frais d'administration	13	10
	(95)	2 169
Coût des prestations porté en autres éléments du résultat global		
Écarts actuariels	3 554	(21 030)
Rendement de l'actif des régimes à prestations définies, à l'exception des montants inclus dans le revenu d'intérêts	5 693	6 029
	9 247	(15 001)
	9 152	(12 832)

i) Constaté dans les frais de vente et d'administration.

26.2.8 Composition de l'actif des régimes de retraite

Le tableau suivant présente les composantes de l'actif des régimes de retraite, évaluées à la juste valeur :

	Au 31 déc. 2023	Au 31 déc. 2022
	\$	\$
Actifs cotés sur un marché actif		
Titres à revenu fixe	43 065	5 101
Actions ⁱ⁾	9 980	38 254
Encaisse et bons du Trésor	174	33
	53 219	43 388
Actifs non cotés sur un marché actif		
Placements alternatifs	—	4 645
Dépôts en fiducie ⁱⁱ⁾	36 031	45 917
	36 031	50 562
	89 250	93 950

i) Aucun titre de Industries Lassonde inc. n'est détenu au sein des actifs des régimes de retraite de la Société.

ii) Dépôts en fiducie prescrits par l'ARC pour les régimes de retraite supplémentaires capitalisés, ne portant pas intérêt.

26.2.9 Cotisations prévues

Au cours de l'exercice 2024, la Société prévoit cotiser environ 50 000 \$ à ses régimes de retraite à prestations définies.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

26.2.10 Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles retenues par la Société pour évaluer ses obligations au titre des prestations définies sont les suivantes :

	Au 31 déc. 2023	Au 31 déc. 2022
Obligations au titre des prestations définies		
Taux d'actualisation	4,8 %	5,3 %
Taux de croissance attendu des salaires	5,0 %	5,0 %
Taux d'indexation des rentes servies	1,0 %	1,0 %
Table de mortalité	CPM 2014 ⁱ⁾	CPM 2014 ⁱ⁾
Coûts des prestations		
Taux d'actualisation	5,3 %	3,1 %
Taux de croissance attendu des salaires	5,0 %	5,0 %
Taux d'indexation des rentes servies	1,0 %	1,0 %
Table de mortalité	CPM 2014 ⁱ⁾	CPM 2014 ⁱ⁾

i) Table secteur privé avec amélioration de la mortalité selon l'échelle CPM B.

26.2.11 Analyse de sensibilité

Les analyses de sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies ont été calculées en fonction des changements raisonnablement possibles à chacune des principales hypothèses actuarielles, sans tenir compte de la modification de plusieurs des principales hypothèses actuarielles simultanément. Toute modification d'une hypothèse actuarielle pourrait entraîner la modification d'une autre hypothèse actuarielle, ce qui pourrait amplifier ou atténuer l'incidence de la variation de ces hypothèses sur la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Les analyses de sensibilité ont été préparées en utilisant les méthodes comptables de la Société décrites à la note 2.13. Les résultats réels portant sur les éléments faisant l'objet d'hypothèses pourraient différer de celles-ci.

Hypothèse	Modification de l'hypothèse	Au 31 décembre 2023	
		Incidence ⁱ⁾ si augmentation de l'hypothèse	Incidence ⁱ⁾ si diminution de l'hypothèse
		\$	\$
Taux d'actualisation	0,50 %	(3 629)	3 986
Taux de croissance attendu des salaires	0,50 %	370	(361)
Taux d'indexation des rentes servies	0,25 %	439	(421)
Table de mortalité : Espérance de vie des participants	1 an	1 727	(1 667)

i) Incidence sur l'obligation au titre des prestations définies.

26.2.12 Date de mesure

Le SERP PD fait l'objet d'une évaluation actuarielle complète à chaque année. L'évaluation actuarielle complète la plus récente aux fins de capitalisation a été effectuée en date du 30 septembre 2023. Les deux autres régimes font l'objet d'évaluations actuarielles complètes à tous les trois ans. Les évaluations actuarielles complètes les plus récentes aux fins de capitalisation ont été effectuées en date du 1^{er} janvier 2021 et du 31 décembre 2023.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 27. Gestion des risques financiers découlant des instruments financiers

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à divers risques financiers découlant des instruments financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (comprenant le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de prix). Le programme de gestion globale des risques financiers de la Société vise à réduire au minimum les effets négatifs de ces risques sur son résultat net. La Société utilise des instruments dérivés pour couvrir certains risques.

La gestion des risques est assurée par un service de trésorerie centralisé et par le comité de direction agissant conformément à des politiques approuvées par le conseil d'administration. Ils repèrent, évaluent et couvrent les risques financiers en étroite collaboration avec les unités d'affaires. Le conseil d'administration fournit les lignes directrices de la gestion globale des risques touchant des aspects précis, notamment le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de prix, l'utilisation d'instruments dérivés et l'investissement des liquidités excédentaires.

L'analyse suivante fournit une mesure des risques financiers découlant des instruments financiers à la date de clôture, soit aux 31 décembre 2023 et 2022.

27.1 Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie ne remplisse pas ses engagements. Le risque de crédit de la Société est principalement attribuable à la trésorerie et équivalents de trésorerie, aux débiteurs et aux actifs d'instruments dérivés. Au 31 décembre 2023, la trésorerie et équivalents de trésorerie et les actifs d'instruments dérivés étaient détenus auprès d'institutions financières de bonne réputation et la direction estimait ainsi que le risque de perte était négligeable. Le risque de crédit des débiteurs provient d'une éventuelle incapacité des clients à remplir leurs obligations comme convenu. Les montants à recevoir des débiteurs sont présentés à l'état consolidé de la situation financière, déduction faite des pertes de crédit attendues estimées par la direction de la Société selon l'expérience passée et son évaluation de l'environnement économique actuel. La Société peut aussi être exposée au risque de crédit lorsqu'elle a d'importants rabais à recevoir de certains fournisseurs.

Les trois clients les plus importants représentaient 42,8 % du solde des débiteurs-clients au 31 décembre 2023 (42,1 % au 31 décembre 2022) et 40,6 % des ventes de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (38,9 % des ventes de l'exercice terminé le 31 décembre 2022). Chacun de ces trois clients représentait plus de 10 % des ventes de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, soit respectivement 15,7 %, 12,8 % et 12,1 % (respectivement 14,7 %, 12,6 % et 11,6 % des ventes de l'exercice terminé le 31 décembre 2022).

La Société analyse et révise de façon continue la situation financière de sa clientèle actuelle et applique des procédures rigoureuses pour tout nouveau client. Une limite de crédit spécifique par client est établie et révisée régulièrement par la Société. La Société gère son risque de crédit comme suit :

- Les limites de crédit sont établies et analysées par des spécialistes internes et externes du crédit, en fonction de sources d'information pertinentes et de l'expérience de la Société auprès de ses clients;
- Les filiales canadiennes de la Société contractent une assurance-crédit pour la majorité de leurs ventes effectuées hors Canada;
- Les filiales américaines de la Société contractent une assurance-crédit pour la majorité de leurs ventes; et
- Les termes de crédit peuvent varier en fonction du risque de crédit du client.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Au 31 décembre 2023, 92,3 % des comptes débiteurs-clients étaient âgés de moins de 61 jours (93,0 % au 31 décembre 2022). Les tableaux suivants présentent l'âge des débiteurs-clients, déduction faite des pertes de crédit attendues :

	Au 31 décembre 2023				Total
	0 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	Plus de 90 jours	
	\$	\$	\$	\$	\$
Débiteurs-clients					
Dans les termes	155 101	10 190	–	–	165 291
Échus	–	1 048	3 373	10 514	14 935
	155 101	11 238	3 373	10 514	180 226

	Au 31 décembre 2022				Total
	0 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	Plus de 90 jours	
	\$	\$	\$	\$	\$
Débiteurs-clients					
Dans les termes	139 885	12 541	–	–	152 426
Échus	–	858	2 584	8 954	12 396
	139 885	13 399	2 584	8 954	164 822

La Société considère comme échus les débiteurs-clients excédant 45 à 60 jours, selon les conditions de crédit du client. La Société procède à l'évaluation des pertes de crédit attendues à chaque exercice. Le non-respect des délais de paiement et les difficultés financières sont les principaux facteurs pris en considération pour l'identification des créances à risque. La Société comptabilise une perte de crédit attendue ou procède à la radiation du débiteur-client lorsque la direction considère que le montant du recouvrement prévu est moins élevé que le montant réel du débiteur-client. Aux 31 décembre 2023 et 2022, les pertes de crédit attendues n'étaient pas importantes.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, l'exposition maximale de la Société au risque de crédit correspond à la valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des débiteurs et, s'il y a lieu, à la juste valeur positive des instruments dérivés présentés à l'état consolidé de la situation financière.

27.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente la possibilité que la Société soit dans l'incapacité de s'acquitter de ses obligations financières lorsqu'elles sont échues. La Société a des obligations contractuelles, des obligations fiscales, des passifs financiers ainsi que des passifs d'instruments dérivés et est, par conséquent, exposée au risque de liquidité. Un tel risque peut résulter, par exemple, de la perturbation des marchés ou d'un manque de liquidité.

La Société gère ce risque en maintenant des prévisions financières détaillées de même que des plans d'exploitation et stratégiques à long terme. La gestion des liquidités consolidées nécessite une surveillance constante des rentrées et des sorties de fonds prévues au moyen de prévisions de la situation financière consolidée de la Société afin de s'assurer de l'utilisation adéquate et efficace des liquidités. La suffisance des liquidités est évaluée par secteur géographique en tenant compte de la volatilité historique et des besoins saisonniers, des investissements planifiés, de même qu'en fonction du profil d'échéance de la dette à long terme. La mise en place de nouvelles facilités de crédit, d'ententes d'emprunt et l'émission ou le rachat d'actions sont pris en charge par un service de trésorerie centralisé. La gestion quotidienne est quant à elle effectuée au niveau des secteurs géographiques.

Au 31 décembre 2023, la Société avait à sa disposition un crédit rotatif CA, un crédit rotatif US et un crédit rotatif Diamond afin de s'assurer d'avoir les fonds suffisants pour répondre à ses besoins financiers et dont les montants disponibles ne peuvent excéder respectivement 225 000 000 \$, 160 000 000 \$ US et 11 400 000 \$. Les termes et conditions relatifs à ces crédits rotatifs sont décrits à la note 22.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Les tableaux suivants présentent une analyse des échéances des passifs financiers de la Société d'après les flux de trésorerie contractuels prévus, jusqu'aux dates d'échéance contractuelles. Les flux de trésorerie liés aux instruments dérivés, présentés à titre d'actifs ou de passifs d'instruments dérivés, sont inclus étant donné que la Société gère ses contrats dérivés en fonction des montants bruts. Les montants correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés. Tous les montants contractuels libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens en fonction du taux de change en vigueur à la date de clôture, sauf indication contraire.

	Au 31 décembre 2023					
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels				
		0 à 12 mois	13 à 36 mois	37 à 60 mois	Par la suite	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés						
Découvert bancaire	4 030	4 030	—	—	—	4 030
Créditeurs et charges à payer	330 412	330 412	—	—	—	330 412
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	1 262	1 262	—	—	—	1 262
Dette à long terme ⁱ⁾	210 520	18 540	103 190	58 962	29 831	210 523
Paiements d'intérêts ⁱⁱ⁾	—	12 037	15 422	4 150	9 275	40 884
	546 224	366 281	118 612	63 112	39 106	587 111
(Actifs) passifs d'instruments dérivés						
Swaps de taux d'intérêt	3	3	—	—	—	3
Contrats de change à terme ⁱⁱⁱ⁾	3 435					
Sorties de fonds		275 920	—	—	—	275 920
Rentrées de fonds		(273 148)	—	—	—	(273 148)
Contrats à terme de jus d'orange concentré surgelé	841	841	—	—	—	841
Swaps sur rendement total	(141)	(68)	(73)	—	—	(141)
	4 138	3 548	(73)	—	—	3 475
	550 362	369 829	118 539	63 112	39 106	590 586

- i) Les flux de trésorerie contractuels ne tiennent pas compte des coûts de transaction comptabilisés en diminution de la dette à long terme.
- ii) Lorsque les flux de trésorerie futurs au titre des intérêts ne sont pas fixes, ils sont calculés à l'aide des taux d'intérêt en vigueur à la fin de la période.
- iii) Les rentrées de fonds contractuelles sont converties en dollars canadiens d'après les taux de change en vigueur à la date de clôture, tandis que les sorties de fonds sont telles qu'établies aux contrats. Se référer aux tableaux sommaires des contrats de change à la note 27.3.2.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

	Au 31 décembre 2022					
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels				
		0 à 12 mois	13 à 36 mois	37 à 60 mois	Par la suite	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés						
Découvert bancaire	4 388	4 388	—	—	—	4 388
Créditeurs et charges à payer	307 037	307 037	—	—	—	307 037
Dette à long terme ⁱ⁾	249 395	100 827	12 321	120 306	15 949	249 403
Paiements d'intérêts ⁱⁱ⁾	—	10 903	15 895	9 940	2 155	38 893
	560 820	423 155	28 216	130 246	18 104	599 721
(Actifs) passifs d'instruments dérivés						
Swaps de taux d'intérêt	(824)	(824)	—	—	—	(824)
Contrats de change à terme ⁱⁱⁱ⁾	(5 876)					
Sorties de fonds		287 115	—	—	—	287 115
Rentrées de fonds		(293 393)	—	—	—	(293 393)
Swaps sur rendement total	(302)	(44)	(258)	—	—	(302)
	(7 002)	(7 146)	(258)	—	—	(7 404)
	553 818	416 009	27 958	130 246	18 104	592 317

- i) Les flux de trésorerie contractuels ne tiennent pas compte des coûts de transaction comptabilisés en diminution de la dette à long terme.
- ii) Lorsque les flux de trésorerie futurs au titre des intérêts ne sont pas fixes, ils sont calculés à l'aide des taux d'intérêt en vigueur à la fin de la période.
- iii) Les rentrées de fonds contractuelles sont converties en dollars canadiens d'après les taux de change en vigueur à la date de clôture, tandis que les sorties de fonds sont telles qu'établies aux contrats. Se référer aux tableaux sommaires des contrats de change à la note 27.3.2.

27.3 Risque de marché

Le risque de marché représente l'exposition de la Société à une baisse ou à une augmentation de valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des prix du marché, que cette variation soit causée par des facteurs propres aux instruments financiers ou à son émetteur, ou encore par des facteurs touchant tous les instruments financiers de cette catégorie qui sont négociés sur le marché. La Société est principalement exposée au risque de taux d'intérêt, au risque de change et au risque de prix.

27.3.1 Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente l'exposition de la Société à une augmentation ou à une baisse de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux d'intérêt. La Société est exposée au risque de flux de trésorerie en raison des fluctuations de taux d'intérêt de ses obligations financières portant intérêt à des taux variables et au risque de juste valeur en raison de ses obligations financières à taux fixe.

De plus, lors du refinancement d'un instrument d'emprunt, selon la disponibilité des fonds sur le marché et le risque relatif de la Société perçu par les prêteurs, la marge à ajouter aux taux de référence, comme le taux CORRA, le taux SOFR et les taux préférentiels, pourrait varier, influençant directement le taux d'intérêt payable par la Société.

La Société cherche à maintenir une combinaison appropriée d'obligations financières à taux fixe et à taux variable afin de réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt. À cet effet et pour convertir de façon synthétique l'exposition aux taux d'intérêt, elle utilise des instruments dérivés qui prennent la forme de swaps de taux d'intérêt.

Relativement à ses obligations financières à taux variable, les flux de trésorerie subiraient une incidence négative en cas d'augmentation des taux de référence alors qu'elle serait positive relativement aux swaps de taux d'intérêt. Une diminution de ces mêmes taux aurait une incidence contraire et d'amplitude similaire.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

L'utilisation d'un financement à terme est principalement liée aux obligations à long terme de la Société découlant de l'acquisition d'actifs à long terme et de regroupements d'entreprises. Les crédits rotatifs sont utilisés principalement pour financer le fonds de roulement de la Société et fluctuent essentiellement selon des facteurs saisonniers spécifiques à la Société. La Société peut également utiliser ses crédits rotatifs en ajout au financement à terme dans le cadre d'un regroupement d'entreprises si elle juge qu'elle sera en mesure de rembourser cette somme à moyen terme.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, la Société possédait des swaps de taux d'intérêt visant à couvrir l'effet des fluctuations futures des taux d'intérêt applicables au crédit rotatif CA et au crédit rotatif US sur les flux monétaires de la Société. Ces swaps font l'objet de la comptabilité de couverture.

Les tableaux suivants présentent un sommaire des swaps de taux d'intérêt de la Société :

Au 31 décembre 2023				
	Échéance	Taux fixe / variable	Notionnel	Juste valeur
				\$
Swap de taux d'intérêt – Payeur fixe	Déc. 2024	4,7880 % / SOFR à terme 1 mois	20 000 000 \$ US ⁱ⁾	(6)
Swap de taux d'intérêt – Payeur fixe	Déc. 2024	4,8200 % / SOFR à terme 1 mois	20 000 000 \$ US ⁱ⁾	(15)
Swap de taux d'intérêt – Payeur fixe	Déc. 2024	4,6780 % / SOFR à terme 1 mois	30 000 000 \$ US	10
Swap de taux d'intérêt – Payeur fixe	Déc. 2024	4,6840 % / SOFR à terme 1 mois	30 000 000 \$ US	8

ⁱ⁾ Le notionnel du swap de taux d'intérêt reflète une diminution de 10 000 000 \$ US par rapport au notionnel initial, tel que prévu au contrat, et diminuera graduellement pour atteindre 15 000 000 \$ US à l'échéance.

Au 31 décembre 2022				
	Échéance	Taux fixe / variable	Notionnel	Juste valeur
				\$
Swap de taux d'intérêt – Payeur fixe	Mars 2023	1,3406 % / LIBOR ⁱ⁾ 1 mois	30 000 000 \$ US	333
Swap de taux d'intérêt – Payeur fixe	Mars 2023	0,5760 % / LIBOR ⁱ⁾ 3 mois	35 000 000 \$ US	491

ⁱ⁾ Taux interbancaire offert à Londres.

Analyse de sensibilité liée au risque de taux d'intérêt

Selon les soldes des emprunts à taux variable et les swaps de taux d'intérêt de la Société au 31 décembre 2023, toutes choses étant égales par ailleurs, une augmentation de 1 % des taux d'intérêt aurait eu un effet défavorable de 32 000 \$ sur le résultat net et un effet favorable de 885 000 \$ sur les autres éléments du résultat global de l'exercice terminé le 31 décembre 2023. Une diminution de 1 % des taux d'intérêt aurait eu une incidence contraire et d'amplitude similaire sur le résultat net et les autres éléments du résultat global de la Société.

27.3.2 Risque de change

Le risque de change représente l'exposition de la Société, en raison de la variation des taux de change, à une baisse ou à une augmentation :

- De la valeur de ses instruments financiers, principalement de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des autres éléments du fonds de roulement, de la dette à long terme et des soldes intersociétés libellés en monnaies étrangères;
- De ses investissements nets dans ses établissements à l'étranger puisqu'ils utilisent comme monnaie fonctionnelle le dollar américain; et
- De la valeur des transactions libellées en monnaies étrangères effectuées par les entités qui ont le dollar canadien comme monnaie fonctionnelle, soit :
 - Les achats de matières premières et fournitures ainsi que d'équipements libellés en monnaies étrangères effectués par les entités canadiennes; et
 - Les ventes libellées en monnaies étrangères effectuées par les entités canadiennes.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Le risque de change est géré conformément à la politique de gestion du risque de change de la Société. L'objectif visé par cette politique est d'atténuer l'incidence de la fluctuation des taux de change sur le résultat net de la Société ainsi que sur certaines acquisitions d'immobilisations et dettes libellées en monnaies étrangères. Selon cette politique, la Société est tenue d'identifier, par secteur géographique, toute exposition potentielle au risque de change découlant de ses activités. Toujours selon cette même politique, il est strictement interdit d'effectuer des opérations de change à des fins spéculatives.

Pour atténuer le risque de change, la Société utilise diverses stratégies dans le cadre de ses activités, y compris l'utilisation d'instruments dérivés et de techniques de gestion des couvertures naturelles. La stratégie de couverture de ce risque est effectuée par un service de trésorerie centralisé.

Le tableau suivant présente un sommaire des instruments financiers libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle des entités :

	Au 31 déc. 2023 \$	Au 31 déc. 2022 \$
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 832	2 466
Débiteurs	31 496	32 417
Passifs financiers		
Créditeurs et charges à payer	31 478	30 172
Dettes à long terme	52 904	108 352

Les tableaux suivants présentent un sommaire des contrats de change de la Société :

Au 31 décembre 2023				
	Échéance	Taux	Montant contractuel total	Juste valeur nette totale
		en \$ CA		\$
Contrats à terme – Achat \$ US	1 à 12 mois	1,3069 à 1,3793	201 000 000 \$ US	(3 362)
Contrats à terme – Achat €	1 à 12 mois	1,4845	4 995 000 €	(73)
Au 31 décembre 2022				
	Échéance	Taux	Montant contractuel total	Juste valeur nette totale
		en \$ CA		\$
Contrats à terme – Achat \$ US	1 à 10 mois	1,2446 à 1,3728	209 000 000 \$ US	5 612
Contrats à terme – Achat €	1 à 12 mois	1,4245	7 140 000 €	264

Les contrats de change à terme sont des contrats qui obligent la Société à acheter ou à vendre des monnaies étrangères à des taux prédéterminés. Les contrats de change, lorsque désignés à cet effet, font l'objet de la comptabilité de couverture.

Analyse de sensibilité liée au risque de change

Selon les soldes au 31 décembre 2023 des instruments financiers de la Société libellés en monnaies étrangères, excluant les soldes des établissements à l'étranger, et selon les contrats de change à terme en vigueur à cette date, toutes choses étant égales par ailleurs, une appréciation des taux de change des monnaies étrangères raisonnablement possible de 0,05 \$ par unité de monnaie étrangère aurait eu un effet favorable de 746 000 \$ sur le résultat net et un effet favorable de 5 586 000 \$ sur les autres éléments du résultat global. Une dépréciation des taux de change des monnaies étrangères raisonnablement possible de 0,05 \$ par unité de monnaie étrangère aurait eu une incidence contraire et d'amplitude similaire sur le résultat net et sur les autres éléments du résultat global de l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

27.3.3 Risque de prix

Risque de prix des matières premières

Pour atténuer l'effet des fluctuations de prix de certaines matières premières, la Société contracte occasionnellement des instruments dérivés.

Au 31 décembre 2023, la Société possédait des contrats à terme sur le jus d'orange concentré surgelé. Ces contrats à terme font l'objet de la comptabilité de couverture. La Société ne possédait pas de contrats à terme sur le jus d'orange concentré surgelé au 31 décembre 2022.

Le tableau suivant présente un sommaire des contrats à terme sur le jus d'orange concentré surgelé de la Société :

Au 31 décembre 2023			
	Échéance	Prix fixe en \$ US / lb sol.	Juste valeur nette totale \$
		Quantité totale	
Contrats à terme	3 à 13 mois	2,98 à 3,50	3 180 000 lb sol. (841)

Analyse de sensibilité liée au risque de prix des matières premières

Toutes choses étant égales par ailleurs, une augmentation de 10 % du prix du jus d'orange concentré surgelé aurait eu un effet favorable de 1 314 000 \$ sur la juste valeur des contrats à terme sur le jus d'orange concentré surgelé de la Société au 31 décembre 2023, alors qu'une diminution de 10 % du prix du jus d'orange concentré surgelé aurait eu une incidence contraire et d'amplitude similaire.

Autre risque de prix

Pour atténuer l'effet des fluctuations du cours des actions de catégorie A à droit de vote subalterne de la Société sur la juste valeur du régime incitatif à long terme, la Société a contracté des swaps sur le rendement total de ces mêmes actions. Les swaps sur le rendement total ne font pas l'objet de la comptabilité de couverture.

Les tableaux suivants présentent un sommaire des swaps sur le rendement total de la Société :

Au 31 décembre 2023			
	Échéance	Prix fixe en \$ CA / action	Juste valeur nette totale \$
		Quantité totale	
Swaps sur le rendement total	Déc. 2024 et 2025	138,03	68 444 actions 141

Au 31 décembre 2022			
	Échéance	Prix fixe en \$ CA / action	Juste valeur nette totale \$
		Quantité totale	
Swaps sur le rendement total	Déc. 2023 à déc. 2025	103,10 et 111,74	42 158 actions 302

Analyse de sensibilité liée à l'autre risque de prix

Selon les attributions effectuées dans le cadre du régime incitatif à long terme et les swaps sur le rendement total au 31 décembre 2023, toutes choses étant égales par ailleurs, une augmentation de 10 % du cours des actions de catégorie A à droit de vote subalterne de la Société aurait eu un effet favorable de 39 000 \$ sur le résultat net, alors qu'une diminution de 10 % aurait eu un effet défavorable de 94 000 \$ sur le résultat net de l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 28. Gestion du capital

Le capital de la Société se définit comme étant les capitaux propres tels qu'ils apparaissent à l'état consolidé de la situation financière de la Société plus la dette totale. La dette totale se définit comme la dette à long terme et la tranche à court terme de la dette à long terme.

Les principaux objectifs de la Société concernant la gestion du capital sont les suivants :

- Gérer de façon à ne pas excéder, toutes choses étant égales par ailleurs, un pourcentage de dette totale sur le capital de la Société (ratio dette sur capital) de 55 %, tout en conservant le coût en capital de la Société à un niveau compétitif par rapport à ses pairs;
- Préserver sa flexibilité financière dans le but de saisir d'éventuelles occasions d'affaires lorsqu'elles surviennent; et
- Soutenir la croissance de la Société tout en maintenant un niveau de rendement pour ses actionnaires par le versement d'un dividende qui tient compte des résultats financiers, des besoins de capitaux, des flux de trésorerie disponibles et des perspectives de la Société quant à ses activités et, s'il y a lieu, d'autres facteurs pertinents. La déclaration et le paiement de dividendes sur les actions ordinaires de la Société ainsi que leur montant sont la prérogative du conseil d'administration de la Société.

La Société gère sa structure de capital et peut la modifier en fonction des changements dans la conjoncture économique. Les rachats d'actions, les émissions d'actions et l'utilisation de la dette à long terme constituent les principaux outils que la Société peut utiliser pour ajuster son niveau de capital ainsi que la relation entre les capitaux propres et le niveau de la dette.

La Société s'appuie sur le ratio dette sur capital pour la gestion de son capital. Au 31 décembre 2023, le ratio dette sur capital était de 17,4 % (21,0 % au 31 décembre 2022).

Les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital n'ont pas changé depuis l'exercice précédent.

Note 29. Engagements et éventualités

29.1 Engagements

Le tableau suivant présente le montant des engagements de la Société par période :

	2024	2025	2026	2027	2028	2029 et suivantes
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Engagements d'achat de services et ententes marketing	5 653	1 604	1 096	1 071	1 061	4 181
Engagements d'achat de matières premières ⁱ⁾	254 579	4 492	—	—	—	—
Engagements d'achat d'immobilisations corporelles	56 293	—	—	—	—	—
Engagements d'achat d'immobilisations incorporelles	4 307	—	—	—	—	—
	320 832	6 096	1 096	1 071	1 061	4 181

ⁱ⁾ Certains engagements d'achat de matières premières sont établis selon le prix du marché au 31 décembre 2023. Ils sont donc sujets à fluctuer dans le futur.

29.2 Lettres de crédit

Au 31 décembre 2023, la Société avait des lettres de crédit en circulation totalisant 1 308 000 \$ (1 289 000 \$ au 31 décembre 2022).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

29.3 Actions et réclamations

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à diverses actions et réclamations. La Société évalue le bien-fondé de l'ensemble des actions et réclamations. Des provisions sont constituées chaque fois que le paiement d'une indemnité est jugé probable et que le montant peut être estimé de manière fiable. La direction estime que les règlements à venir de ces réclamations n'auront pas d'influence significative sur la situation financière ou sur le résultat net consolidé actuel de la Société.

Note 30. Informations sectorielles

Les secteurs d'activité sont déterminés en fonction de la structure de gestion et du système d'information interne de la Société. Tous les résultats des secteurs opérationnels sont régulièrement examinés par le comité de direction de la Société aux fins de la prise de décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluation de sa performance, et ce, en fonction d'informations financières distinctes disponibles.

La Société a déterminé qu'elle n'avait qu'un seul secteur opérationnel à présenter. Cet unique secteur opérationnel génère ses revenus de la vente d'une vaste gamme de produits, incluant des breuvages prêts à boire, des collations à base de fruits, des concentrés de jus surgelés et de produits alimentaires spécialisés ainsi que la prestation de services liés à la vente de ces produits. La structure de gestion et du système d'information interne indique de quelle manière la Société gère son entreprise et comment elle classe ses activités aux fins de la planification et de l'évaluation de la performance. De ce fait, la Société gère son secteur d'activité en le considérant comme une seule unité opérationnelle stratégique.

Les ventes sont ventilées par secteur géographique en fonction de l'emplacement où la Société a transféré au client le contrôle des biens. Le secteur géographique des actifs à long terme et du goodwill est déterminé selon la localisation des actifs.

30.1 Détail des ventes par secteur géographique

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2023	31 déc. 2022
	\$	\$
Canada	1 064 349	962 639
États-Unis	1 246 975	1 183 500
Autres	3 625	4 836
	2 314 949	2 150 975

30.2 Détail de certains actifs à long terme et du goodwill par secteur géographique

	Au 31 décembre 2023		
	Canada	États-Unis	Total
	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	277 876	222 945	500 821
Immobilisations incorporelles	40 956	143 604	184 560
Goodwill	18 637	302 258	320 895

	Au 31 décembre 2022		
	Canada	États-Unis	Total
	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	230 139	169 830	399 969
Immobilisations incorporelles	29 093	169 301	198 394
Goodwill	18 637	309 525	328 162

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 31. Transactions entre parties liées

Aux 31 décembre 2023 et 2022, la Société était contrôlée par l'entité 3346625 Canada inc., une entité contrôlée par M. Pierre-Paul Lassonde, président du conseil de la Société. Aux 31 décembre 2023 et 2022, cette entité détenait 0,44 % des actions de catégorie A à droit de vote subalterne de la Société, 100 % des actions de catégorie B à droits de vote multiples et 92,47 % des droits de vote de la Société.

La totalité de la participation ne donnant pas le contrôle de PLH et une partie de celle de Diamond est également détenue par 3346625 Canada inc., tel que décrit à la note 24.8.

Les dividendes versés sont approuvés par le conseil d'administration de la Société. Un montant de dividende est déterminé pour chaque catégorie d'actions.

Toutes les transactions avec des parties liées sont effectuées selon les termes et conditions du marché.

31.1 Transactions et soldes entre parties liées

La Société a conclu les transactions suivantes avec des parties liées :

	Exercice terminé le 31 décembre 2023				Total
	3346625 Canada inc.	Principaux dirigeants ⁱ⁾	Entreprise associée ⁱⁱ⁾	Autres parties liées ⁱⁱⁱ⁾	
	\$	\$	\$	\$	\$
Transactions					
Dividendes versés	8 286	52	—	—	8 338
Charge liée aux avantages du personnel ^{iv)}	—	12 909	—	563	13 472
Charge d'honoraires professionnels	—	18	—	—	18
Charge liée aux contrats de location de courte durée	—	—	—	23	23
Charge d'intérêts	45	—	—	—	45
Achat de stocks	—	—	—	115	115
Revenus de commissions	—	—	225	—	225
Refacturations	216	48	—	25	289
Soldes de comptes					
Débiteurs	4	—	—	8	12
Créditeurs et charges à payer	—	18	—	—	18
Débentures à payer	3 180	—	—	—	3 180

- i) Les principaux dirigeants incluent les membres du conseil d'administration ainsi que le président et chef de l'exploitation et les membres du comité de direction.
- ii) Comprend les transactions jusqu'au 14 novembre 2023, soit lorsque Diamond est devenue une filiale plutôt qu'une entreprise associée.
- iii) Les autres parties liées comprennent les membres de la famille proche des principaux dirigeants ainsi que les entités que les principaux dirigeants contrôlent.
- iv) Exclut l'incidence des swaps sur le rendement total des actions de catégorie A à droit de vote subalterne de la Société sur le coût du régime incitatif à long terme.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

	Exercice terminé le 31 décembre 2022				Total
	3346625 Canada inc.	Principaux dirigeants ⁱ⁾	Entreprise associée	Autres parties liées ⁱⁱ⁾	
	\$	\$	\$	\$	\$
Transactions					
Dividendes versés	11 223	71	—	—	11 294
Charge liée aux avantages du personnel ⁱⁱⁱ⁾	—	7 436	—	298	7 734
Charge d'honoraires professionnels	—	15	—	—	15
Charge liée aux contrats de location de courte durée	—	—	—	23	23
Achat de stocks	—	—	—	219	219
Revenus de commissions	—	—	345	—	345
Refacturations	117	44	—	25	186
Soldes de comptes					
Débiteurs	36	3	810	7	856
Créditeurs et charges à payer	—	15	—	—	15

- i) Les principaux dirigeants incluent les membres du conseil d'administration ainsi que le président et chef de l'exploitation et les membres du comité de direction.
- ii) Les autres parties liées comprennent les membres de la famille proche des principaux dirigeants ainsi que les entités que les principaux dirigeants contrôlent.
- iii) Exclut l'incidence des swaps sur le rendement total des actions de catégorie A à droit de vote subalterne de la Société sur le coût du régime incitatif à long terme.

31.2 Rémunération des principaux dirigeants

Le tableau suivant présente la rémunération des principaux dirigeants portée en résultat net :

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2023	31 déc. 2022
	\$	\$
Avantages du personnel à court terme	8 053	4 814
Jetons de présence octroyés aux administrateurs	1 012	878
Avantages du personnel à long terme dont le paiement est fondé sur des actions ⁱ⁾	2 892	560
Avantages postérieurs à l'emploi	952	1 184
	12 909	7 436

- i) Exclut l'incidence des swaps sur le rendement total des actions de catégorie A à droit de vote subalterne de la Société sur le coût du régime incitatif à long terme.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 32. Intérêts détenus dans d'autres entités

Le tableau suivant présente les principales filiales et entreprises associées de la Société aux 31 décembre 2023 et 2022 :

	Méthode de consolidation	Pays	% de détention	
			2023	2022
Filiales				
A. Lassonde inc.	Intégration globale	Canada	100,0 %	100,0 %
Spécialités Lassonde inc.	Intégration globale	Canada	100,0 %	100,0 %
Lassonde Pappas and Company, Inc.	Intégration globale	États-Unis	90,0 %	90,0 %
Apple & Eve, LLC	Intégration globale	États-Unis	90,0 %	90,0 %
Old Orchard Brands, LLC	Intégration globale	États-Unis	90,0 %	90,0 %
Sun-Rype Concentrates, Inc.	Intégration globale	États-Unis	90,0 %	90,0 %
Sun-Rype Products (USA), Inc.	Intégration globale	États-Unis	90,0 %	90,0 %
Diamond Estates Wines & Spirits Inc. ⁱ⁾	Intégration globale	Canada	52,9 %	—
Entreprise associée				
Diamond Estates Wines & Spirits Inc. ⁱ⁾	Mise en équivalence	Canada	—	19,2 %

- i) À la suite de l'obtention du contrôle de Diamond par la Société le 14 novembre 2023, cette entité est consolidée en utilisant la méthode de l'intégration globale. Avant cette date, la Société exerçait une influence notable sur Diamond et comptabilisait sa participation dans une entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence.

Le tableau suivant présente un sommaire des autres instruments détenus par la Société en lien avec sa participation dans Diamond :

	Au 31 déc. 2023 (en unités)	Au 31 déc. 2022 (en unités)
Bons de souscription à un prix d'exercice de 2,20 \$ l'action, échéant en octobre 2024	1 123 959	1 123 959
Options d'achat d'actions à un prix d'exercice de 2,00 \$ l'action, échéant en septembre 2024	40 000	40 000
Options d'achat d'actions à un prix d'exercice de 1,40 \$ l'action, échéant en septembre 2025	40 000	40 000
Unités d'actions différées	277 338	128 542